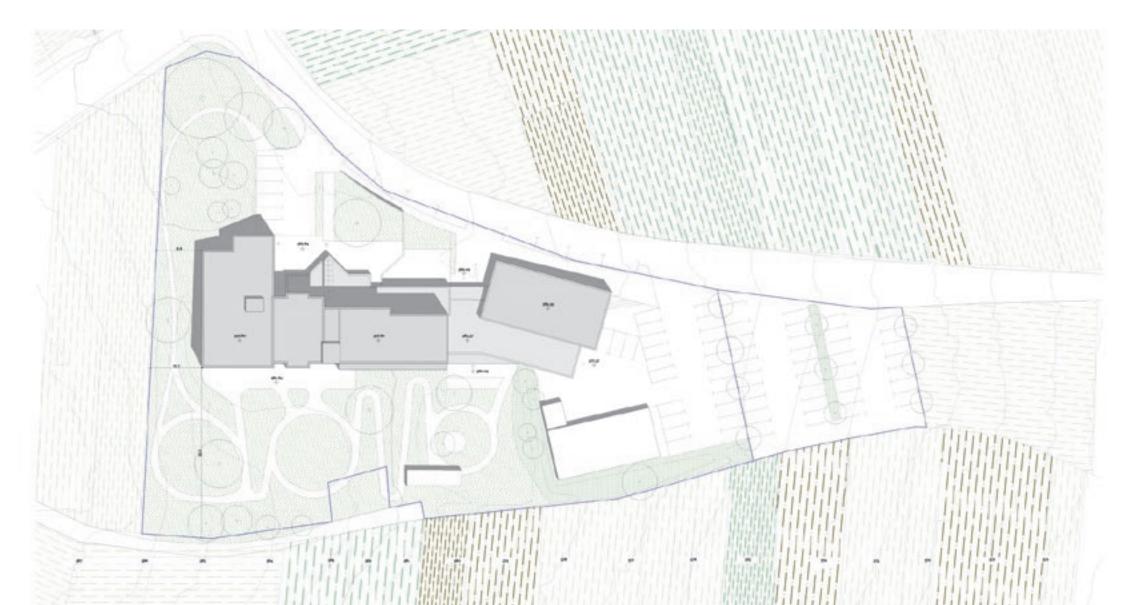
CONCOURS DE PROJETS

AGRANDISSEMENT DE L'EMS, FOYER «PIERRE-OLIVIER» À CHAMOSON

RAPPORT DU JURY – JUILLET 2021





CONCOURS DE PROJETS AGRANDISSEMENT DE L'EMS FOYER «PIERRE-OLIVIER» À CHAMOSON

MANDANT / MAITRE DE L'OUVRAGE

Le présent concours de projets est organisé par la Fondation Foyer Pierre-Olivier EMS à Chamoson, mandant et maître de l'ouvrage en collaboration avec les services cantonaux de la santé publique (SSP) et de l'immobilier et patrimoine (SIP).

SITUATION ACTUELLE, INTENTIONS DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE, DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU CONCOURS

Le Foyer d'accueil pour personnes âgées ouvert en 1967 par la Fondation Foyer Pierre-Olivier accueille 59 pensionnaires.

Bâti en plein cœur du vignoble, il est à 500m du village de Chamoson.

Orienté plein sud, il domine la vallée du Rhône et fait face aux Alpes valaisannes. Implanté dans un site majestueux, le foyer bénéficie d'un environnement calme et paisible.

La Fondation du Foyer Pierre-Olivier a procédé au cours des années à plusieurs agrandissements et rénovations, 1976 – 1994 – 2003 – 2005 – 2013. Le tableau annexé détaille les phases d'interventions.

Afin de diminuer le nombre de chambres doubles et améliorer le confort des résidents, la transformation du bâtiment doit être complétée par la construction d'une extension. Les projets doivent répondre aux exigences du programme cadre des locaux d'EMS du Canton du Valais.

L'EMS actuel contient 59 lits répartis dans 39 chambres, ainsi qu'une chambre de décharge avec 1lit. L'EMS souhaite s'agrandir afin d'une part de diminuer fortement le nombre de chambres à 2 lits et d'autre part d'offrir à toutes les chambres une salle de bain privée.

Le nombre total de résidents sera augmenté d'une unité (60 résidents).

53 chambres doivent être proposées dont 16 chambres doubles existantes aménagées en chambres simples et 37 chambres neuves ou transformées.

20 chambres existantes à 1 lit ne disposent pas de sanitaires individuels. Ces chambres doivent être transformées ou remplacées pour correspondre aux normes actuelles et disposer d'une salle de bain privée.

Des séjours d'étage correspondant au nombre de résidents doivent être créés pour chaque unité. Une nouvelle cuisine est à prévoir dans l'extension.

Des liaisons couvertes et chauffées sont à prévoir à chaque étage. L'étage existant et l'extension fonctionneront comme un ensemble.

GENRE DE CONCOURS ET TYPE DE PROCÉDURE

Le présent concours est un concours de projets d'architecture à un degré en procédure ouverte selon les articles 3.1.b; 3.3 et 6.1 du règlement SIA 142, édition 2009 ainsi que d'un marché de service au sens de l'art. 8 alinéa 4, d'une procédure ouverte selon l'art. 12 alinéa a de l'AIMP du 25 novembre 1994 et 15 mars 2001 et l'art. 9 de la Loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 8 mai 2003.

LANGUE

La langue officielle pour la procédure du concours, ainsi que pour la suite des opérations est le français exclusivement.

PRESCRIPTIONS OFFICIELLES

Le concours est régi par les prescriptions officielles suivantes :

- Accord sur les marchés publics (AMP) de l'organisation mondiale du commerce (OMC / WTO) du 15 avril 1994 et annexes concernant la Suisse
- Loi fédérale sur le marché intérieur du 6 octobre 2005 (LMI)
- Loi du 8 mai 2003 concernant l'adhésion du canton du valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics
- Accord intercantonal du 25 novembre 1994 / 15 mars 2001 sur les marchés publics (AIMP)
- Ordonnance du 11 juin 2003 sur les marchés publics.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux groupes formés obligatoirement d'un architecte (ou d'un groupement d'architectes) responsable du groupe et d'un ingénieur civil (ou d'un groupement d'ingénieurs civils).

Les partenaires du groupe doivent être établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'Accord sur les marchés publics du 15.04.1994 et ne peuvent participer qu'à ce seul groupe, sous peine d'exclusion, de même que les bureaux à plusieurs succursales ne peuvent participer qu'à ce seul groupe. Aucun des membres du groupe ne doit se trouver dans l'une des situations définies par l'article 12.2 du règlement SIA 142.

Les architectes, respectivement les ingénieurs civils, doivent être inscrits sur la liste permanente d'un canton suisse, ou diplômés d'une école d'architecture de niveau universitaire, ou d'une école technique supérieure, ou titulaires d'un titre équivalent d'une école étrangère, ou inscrits au registre suisse A ou B, ou répondant aux exigences de la liste permanente du canton du Valais, fixées par le service social de la protection des travailleurs (tél.: 027/606.74.00 (F) 027/606.74.01 (D)).

Les architectes, respectivement les ingénieurs civils, qui ne sont associés que pour un temps déterminé doivent tous remplir les conditions de participation.

Les collaborateurs occasionnels engagés pour le concours doivent remplir les conditions de participation. Leurs noms devront être inscrits sur la fiche d'identification.

Un architecte, respectivement un ingénieur civil, employé, peut participer au concours si son employeur l'y autorise et ne participe pas lui-même au concours comme concurrent, membre du jury ou expert. Le cas échéant, l'autorisation signée de l'employeur devra être remise dans l'enveloppe contenant la fiche d'identification.

Les conditions doivent être remplies à la date de l'inscription. Les architectes, respectivement les ingénieurs civils, porteurs d'un diplôme étranger ou inscrits sur un registre étranger doivent fournir la preuve de l'équivalence de ces qualifications.

CRITÈRES DE JUGEMENT

Les projets seront examinés et appréciés en fonction des qualités qu'ils exprimeront dans les aspects suivants, sans ordre hiérarchique:

- Pertinence de l'insertion dans le site et qualités des relations établies avec le bâtiment existant
- Qualités fonctionnelles, structurelles et spatiales du projet
- Expression architecturale et adéquation au thème
- Économie générale du projet.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

Les réponses aux 36 questions anonymes ont été publiées sur SIMAP et envoyées par mail à tous les concurrents inscrits ainsi qu'aux membres du jury le 15 mars 2021.

JURY

Le jury est composé des personnes suivantes :

Président:

M. Philippe Venetz architecte cantonal, chef du Service Immobilier

et Patrimoine

Membres non-professionnels:

M^{me} Erika Théoduloz-Burrin membre du conseil de Fondation Pierre-Olivier

M. Philippe Vouillamoz directeur du Foyer Pierre-Olivier

Membres professionnels:

M^{me} Geneviève Bonnard architecte EPFL, FAS, SIA, Monthey
M. Adrian Kramp architecte EPFL, FAS, SIA, Fribourg
M. Miguel Fernandez Ruiz Dr ès Sciences, ing. civil UPM, Écublens

Suppléants non-professionnels:

M^{me} Mireille Bochud directrice MB Conseil, projet formation

M. Patrick Schmaltzried membre du conseil de Fondation Pierre-Olivier

Suppléant professionnel:

M. Christophe Lugon-Moulin architecte au Service Immobilier et Patrimoine

M. Michel Troillet architecte, bureau Archéïon, Martigny

Experts:

 $\begin{array}{ll} M^{\text{me}} \text{ Amélie Wenger-Reymond} & \text{ingénieure au service de la santé publique} \\ M^{\text{me}} \text{ Ljubiça Vuignier} & \text{infirmière-cheffe, Foyer Pierre-Olivier} \end{array}$

 M^{me} Erika Théoduloz-Burrin remplace M. Stéphane Coudray, président du conseil de Fondation Pierre-Olivier, excusé pour des raisons personnelles.

EXAMEN PRÉALABLE

Conformément au règlement SIA 142, tous les projets ont fait l'objet d'un examen portant sur leur conformité avec le règlement du concours. L'examen a été réalisé par le Service de l'Immobilier et patrimoine.

Il a porté notamment sur les points suivants :

Délai du rendu, anonymat

40 équipes se sont inscrites au concours pluridisciplinaire, 36 projets ont été retournés dans les délais et numérotés de manière aléatoire.

Toutes les maquettes ont été remises dans les délais et réceptionnées par une personne neutre. Tous les projets et maquettes reçus respectent l'anonymat.

Respect du périmètre du concours

Tous les projets remis respectent le périmètre du concours.

Respect des prescriptions

Les distances de sécurité incendie doivent être vérifiées en fonction de la matérialité pour le projet 11.

Tous les projets respectent les alignements sur les routes.

Les projets 28 et 35 s'implantent partiellement dans le jardin thérapeutique à conserver en l'état.

Programme des locaux

Certains projets apportent quelques interprétations ou modifications au programme des locaux. Elles sont signalées dans l'analyse détaillée de chaque projet contenu dans le rapport technique. Le respect des autres contraintes particulières et du rapport entre les différentes fonctions du programme n'a pas été contrôlé.

Valeurs statistiques

Considérant que les valeurs statistiques, calculs du cube SIA, des surfaces de façade, des surfaces brutes de plancher et de toitures, n'étaient pas des éléments déterminants pour les premiers tours d'élimination, ces valeurs n'ont pas été contrôlées pour l'ensemble des projets.

Les volumes SIA des projets retenus au dernier tour ont été vérifiés avant l'analyse finale et l'établissement du classement.

JUGEMENT ET ANALYSE DES PROJETS

Le jury s'est réuni les jeudi 24 et vendredi 25 juin 2021 à la halle aux voussoirs de l'usine électrique de Chandoline.

Préalablement au jugement, il a passé en revue l'ensemble des 36 projets affichés, afin de s'informer des résultats du contrôle technique et de prendre connaissance des caractéristiques de chaque proposition.

Après avoir pris connaissance de l'examen préalable et analysé en détail les questions liées au respect des prescriptions, le jury, conformément à l'article 19.1 alinéa b) de la norme SIA 142, décide d'accepter tous les projets au jugement. Néanmoins les trois projets suivants feront l'objet d'une mention s'ils devaient être retenu pour la répartition des prix, art 22.2 et 3 SIA 142:

- N°11 SAMOU
- N°28 DANS LE JARDIN
- N°35 GENIUS LOCI

1er tour d'élimination

Lors du premier tour, le jury a décidé d'éliminer les projets qui présentaient des difficultés de conception générale dans leur relation au site, aux infrastructures et accès existants mais aussi dans leur organisation fonctionnelle. Le jury a pu les apprécier et les pondérer en tenant compte des avantages et inconvénients relatifs aux partis proposés. Les projets éliminés au premier tour sont les suivants:

- N°07 CONTRASTES
- N°16 TANDEM À SIX DE GRU
- N°21 LES NOUVEAUX PLATEAUX
- N°25 SMARTHOME
- N°31 LE FLEUVE ET LA MONTAGNE
- N°35 GENIUS LOCI
- N°36 BOUSSOLE

2e tour d'élimination

Pour le deuxième tour, le jury reprend de manière plus approfondie les critères du premier tour en s'attachant à souligner les valeurs intrinsèques des propositions. Sont particulièrement étudié: le rapport et le dialogue entre les bâtiments, la qualité des espaces extérieurs, le fonctionnement général du projet ainsi que l'organisation et la qualité des espaces intérieurs et enfin l'impact sur le bâtiment existant et l'économicité de la proposition. Le jury a éliminé, au deuxième tour, les projets suivants:

- N°03 FNTOURAGE
- N°08 TOUJOURS ENSEMBLE
- N°12 BARNEY GUMBLE
- N°13 CHAM'S ISI AND
- N°18 SYMBIOSE
- N°26 PRINTEMPS, ÉTÉ, AUTOMNE, HIVER ... ET PRINTEMPS
- N°29 SARMFÎN
- N°30 «IN»
- N°32 DU CEP À LA CIME

3e tour d'élimination

Durant le troisième tour, le jury a analysé en détail les projets du point de vue des futurs utilisateurs et exploitants afin de comprendre le fonctionnement et les relations entre les différentes parties du programme. Une attention particulière est portée également aux réflexions de l'ingénieur civil ainsi qu'aux contraintes de la réalisation des travaux, pendant laquelle l'EMS doit pouvoir rester en exploitation Les différents aspects thématiques abordés sont débattus par le jury. Les projets suivants sont éliminés au troisième tour:

- N°01 ENSIEME
- N°02 JUSTINE, MARIA ET CAMILLE
- N°05 FRANKENWEENIE
- N°06 ANNE ET CAMILLE
- N°09 MAC
- N°10 SOURCE VIVE
- N°11 SAMOU
- N°15 JUDD
- N°20 LE SIX DE GRU
- N°22 LE GRAND ARVIN
- N°27 LESS IS MORE
- N°28 DANS LE JARDIN
- N°33 SAC À DOS

Repêchage

Arrivé au terme des trois tours d'élimination, le jury a procédé à un tour de contrôle en repassant en vue tous les projets. Il confirme ses décisions et ne repêche aucun projet.

CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

Le jury dispose d'une somme globale de Fr. 91'000.- HT pour attribuer des prix et des mentions. Il décide de classer les 6 projets restants et de leur attribuer les montants suivants:

1er rang / 1er pr	ix		
Projet N°34	JOURNÉES ENSOLEILLÉES	CHF 30'000	HT
2º rang / 2º prix	X		
Projet N°14	BOURGEON	CHF 20'000	HT
3° rang / 3° prix	X		
Projet N°23	GREG	CHF 15'000	HT
4e rang / 4e prix	K		
Projet N°24	BOURGEON	CHF 11'000	НТ
5° rang / 5° prix	X		
Projet N°17	LE JARDIN DES VIGNES	CHF 8'000	HT
6° rang / 6° prix	X		
Projet N°04	TRAIT D'UNION	CHF 7'000	HT

Arrivé au terme de ses délibérations, le jury,	Philippe Venetz
décide d'attribuer le 1 xarg , 1 prix au projet :	Erika Théoduloz-Burrin
et de proposer ce projet pour la poursuite des études en vue de sa réalisation.	Philippe Vouillamoz
Sion, le 25 juin 2021	Geneviève Bonnard
	Adrian Kramp
	Miguel Fernandez Ruiz
	Mireille Bochud
	Patrick Schmaltzried
	Christophe Lugon-Moulin
	Michel Troillet Jest Ca
	Amélie Wenger-Reymond Alsolid
	Ljubiça Vuignier A Vuigue C
	to a second of the second of t

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU JURY

Au terme du jugement, le jury tient à souligner l'effort des concurrents dans la recherche de réponses aux problèmes posés et remercie l'ensemble des concurrents pour leur contribution à la découverte de solutions.

La qualité et la diversité des propositions présentées ont mis en évidence la complexité à associer existant et agrandissement de manière à proposer un ensemble cohérent, rationnel et harmonieux.

À l'unanimité, le jury propose au maître de l'ouvrage de confier à l'auteur du projet N°34 «JOURNÉES ENSOLEILLÉES» la poursuite des études en vue de sa réalisation, conformément à l'art. 1.16 du règlement-programme du concours ainsi que l'art. 22.3 du règlement SIA 142.

Par la précision de son implantation et la pertinence de la mise en place du programme, ce projet répond efficacement aux différentes contraintes en présence. Comme un agrandissement juxtaposé au bâtiment actuel permettant de limiter les nuisances du chantier ainsi que le phasage des interventions sur l'existant.

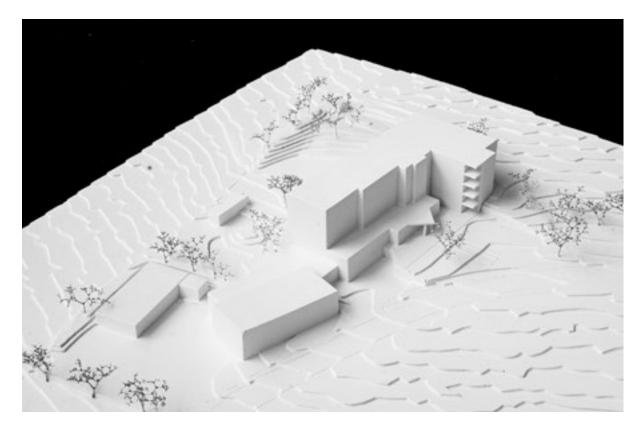
Le jury apprécie l'approche pragmatique, la simplicité et la sensibilité de la proposition, avec une réduction des moyens comme réponse à la problématique budgétaire.

EXPOSITION

Le vernissage officiel de l'exposition du concours aura lieu le mardi 27 juillet 2021 à 17h30 à la halle aux voussoirs de l'usine électrique de Chandoline, rue de la Dixence 68 à Sion.

Les projets seront exposés du mercredi 28 juillet au vendredi 6 août 2021. Entrée libre tous les jours, week-end compris, de 08h30 à 17h30.

PROJETS PRIMÉS



N°34 JOURNÉES ENSOLEILLÉES

1^{ER} RANG / 1^{ER} PRIX

SEDANO ARCHITECTURE GMBH, BÂLE

Collaboratrice:

Monica Sedano

GRUNER AG, BÂLE

Collaborateurs:

Michael Schumacher, Sandro Brunella, Sven Brand, Pascal Münch, Florian Strauch, Jeffrey Henkies, Sabrina Vanne, Pascal Münch, Florian Strauch, Jeffrey Henkies, Sabrina Vanne

L'agrandissement du foyer «Pierre-Olivier» prend la forme d'une nouvelle aile accolée au nord, délimitant la place d'accueil de l'entrée principale maintenue au rez supérieur. Cette implantation permet de maintenir le jardin ouest, sans impacter les aménagements du parking et les petits édicules de service au sud. La place d'accueil en balcon sur le vignoble s'en trouve renforcée.

Le jury apprécie la précision de la proposition, son intégration subtile et sa morphologie en adéquation au site et au bâtiment actuel. Il reconnaît une attitude simple, rigoureuse, pragmatique et maîtrisée, avec une réduction de moyens comme réponse à la problématique budgétaire.

Le fonctionnement du rez supérieur reste proche du fonctionnement actuel, avec les espaces d'accueil et séjours communs traversant, complétés des espaces de la nouvelle aile avec son salon d'angle.

Le rez inférieur reçoit la nouvelle cuisine aménagée dans le socle sous la salle Bellevue, en relation avec la salle multifonctions, desservie par l'entrée secondaire dénommée «accès évènements».

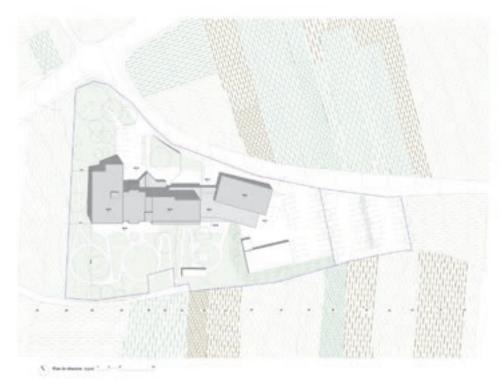
La nouvelle configuration de l'étage type offre des séjours aux positions stratégiques. Le séjour d'étage, adjacent à la circulation, prolongé d'une loggia, occupe l'angle nordouest, bénéficiant d'une vue sur le village. Des coins séjours ponctuent les extrémités des couloirs, pour offrir des dilatations agréables et lumineuses. Les chambres du bâtiment existant sont réorganisées de manière rationnelle, sans impacter la structure porteuse, avec l'aménagement des sanitaires dos à dos occupant une trame sur trois. La même disposition des chambres et des sanitaires est reprise pour la nouvelle aile. La faible privacité de la chambre, sans hall formant un seuil, est compensée par la générosité de sa surface et par l'organisation des chambres en sous-espaces.

Le jury reconnaît les qualités spatiales et fonctionnelles de l'étage type, qui parvient à insuffler une nouvelle qualité d'habitat à l'existant dans un rapport équilibré avec l'agrandissement. Cet équilibre se retrouve dans le choix d'une matérialité et d'une expression apte à dialoguer avec l'existant, sans ostentation. La fenêtre à la française protégée d'un garde-corps décoratif est reprise pour éclairer le séjour sud, renouvelant à peu de moyens l'expression de la façade d'entrée du foyer.

L'agrandissement nord, déportant le centre de gravité de l'EMS, questionne l'usage de la salle multifonctions, notamment pour les repas et le long parcours induit pour les résidents. La proposition démontre le potentiel d'usage de cette salle à la maintenir comme salle multifonctions, idéale pour les activités et les évènements du foyer, avec une capacité d'accueil élargie. Il en découle une relocalisation de la salle-à-manger à usage quotidien au rez, à la place de la salle Bellevue.

Le jury relève la pertinence du projet du point de vue de sa faisabilité tant économique que constructive: un projet réaliste, permettant le phasage des interventions sur l'existant, et un agrandissement juxtaposé permettant de limiter les nuisances du chantier. Le volume raisonnable de la nouvelle aile et les interventions limitées dans l'existant devraient permettent de s'approcher de la cible budgétaire.

La proposition architecturale comprend la construction d'un nouveau volume accolé à la structure existante. Ce choix est pertinent et, allié à une matérialité en béton armé, permet une synergie entre l'ancienne et la nouvelle structure en termes de réponse parasismique. En général, des solutions simples et rationnelles sont proposées au sujet de la nouvelle structure, et des potentielles évolutions ou optimisations sont possibles (par exemple pour la solution de façade porteuse et isolante). Une qualité relevée du projet est en outre celle d'avoir des travaux très restreints dans l'existant. Ce choix favorise une construction aisée et une maitrise des coûts, en intégrant les confortements parasismiques nécessaires. De même un potentiel très favorable pour un phasage de construction adapté découle des choix adoptés.





Standard Standard

In preparation (American controllers) year Entermone de 1990 (Neue Patro-Obier e Character des Soulle ser tens compati indeferention. En present los, propiere en relinea lans enteriori, destit se habijar el quilifornio espate, es lo insente desamique primer an l'aport los plates les moust les generals (Sprinderschafe). El 1991 con en lang les procures de résonaises la le réalisme. En resident Paris, resident Fermini de la colonne d'interne des son en commandantes des primer processes su publica-

Ex hillioned science of violagile 1 is trapposable of imposite an imposite concentrate of the spectra and financial specific control of the spectra and spectra of the spectra and imposite produces of the spectra of difficult or the spectra of the

Date is sitté oujou de l'émilles indusper et de disposites adminispes, seu proposes ai Minime republic le ladier l'anguette rélaminage de PRE des le colone, tout le server, récele pared plur ser le clé mel medi, pris le l'aproduction de spis, éant le minimié de némer nome. Le lois aux dissorties à public disapportages.

Capacities and & 1000 custified a rise or fire point of arise

le paget agés à dissoir aux allesse jatois, l'essettés êtres coire colore en accert debts, plus que centre a despit aprendament. Ne des propriets dess ce un interes debts, capille de résignes à l'ocertait. Le cétait celtur de les pages autre autre d'Entitérants, prèse de ses d'els

Linearitie der expose publica et pertinentente set detailet au neude-flavorde expotente, et liquies sere ha paties et les plantes (linea à parties exception, de la que series plantes qui au des plantes plantes qui au des plantes qui a des plantes qui la la propose plante le largue de la frança de la fra

Date or contributions on the investment of the frequency of the companion of the companion of the contribution of the companion of the contribution of the contributio

by the distribution rejurner to Tographisments, on accret with paradiate and abstract personal region in ratio in exploitant on its ratio in represent deposit frequency and the Paradia Province is in temporal of distribution of an application of the province of the second of an application for some confinement of the second of an application of the personal confinement of the second operation op

That his repose the series of the displace official as no de-discusse believes by convolutional and other series developments included on control de selection control de grantes framework to be the by select a receipt convolution placed on white displaced on a channel on grant a sea access and or a channel on grant a final or displaced on the channel on grant a sea access and or access of the placed on the channel of the c

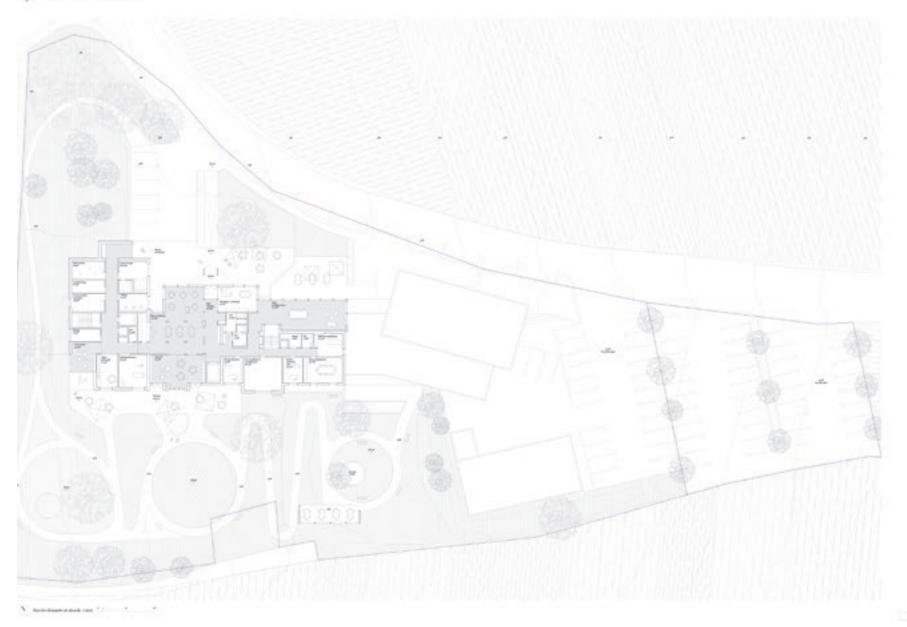
Compar le suggire le propriette de commers, le louis de representés de l'apposition et le forme de l'automitée de transmir à productifs de la salle publication de recréssionnelle sollèrem. Le

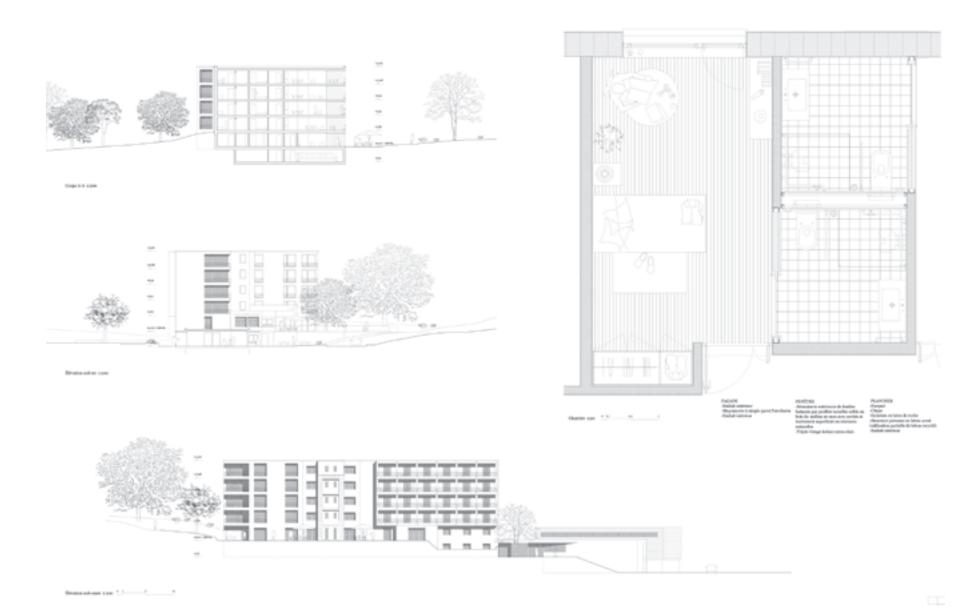
Les commes revision désires et les marches afins telesiques present plus des Signathement de co-de-desset telétique Les commes retrière ausqu'un respisavoire à



to the base of the







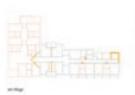
16

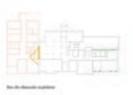


N°34 JOURNÉES ENSOLEILLÉES











Specime communities of decession de la constituct

Mari Anne les construitages de l'ONS, que que les éspetité connections et de fondancement expend dans la proposat ser une repaire de l'années agrandées est la troite enquest ser une enquenties anémotés de propriete et les sons tremains de la construite, provinces d'aprimeir l'années et les sons tremains de la construite, provinces d'aprimeir l'années construit comb expert d'âgs beaux.

Construction field again is the planels in the same attractions on follow. However, proposes the control proposes in the assessment of an incide classes tend in an admiral, and facilities are originated and follower profession of the control and publishes an enganisation of follower profession of the control of the cont

Cought in its proposition on an disjoint test susceropage of information in finitesian and distribution of interestables destinated in this processor, and the contents has part destroy and proposition for execution has been included including an execution, particular the distribution and in communities and particular the contents included in the Contents and Contents

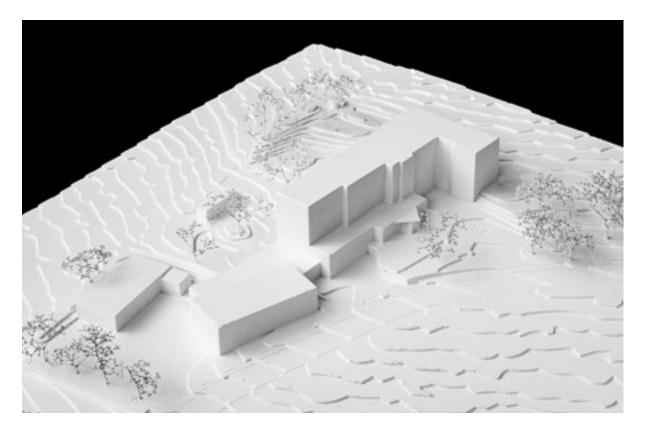
brists.

Ly Right wholft primeries par grants throats in traders in its visions, if was a per imperior parts storms relatered these or equilit to him Transidis. This integer estates, if a face for Book in manifest to distinct estates, if a face for Book in manifest to distinct estates, if a face for Book in manifest to distinct estates.

Name Japanes Important d'Antiger Res compar concessaries, dans le tidenamcontrat concer don Taparelloweries. Other 2 or displit disease, or dross 4. Transmitte con solle que, 2 one cope, apares legames, epitent et collecte 2 one longe.

Ass diagne des charless, he matérians interne amont flanche, base des sedence, desaine ha des-de-desauttes, sons gropolese est conformer de sel cardina facilité à accionne de décalité.

Los maris de Sissali et Papar nel rectione met del conque et disconamento de maritim à comparte les dispositions d'Assagne, France les connecteurs dus disactions across la largique d'un accionne de generales authent modifie, across de la largique de la conference des respecte communication des compartiques peut des bellements de des prois à Maris, les printes, avez programme aux accommisses signified de la Production Travello Assampsi millos, avez programme aux accommisses signified de la Production Travello Assampsi de la Compartique de la



N°14 BOURGEON

2^E RANG / 2^E PRIX

ENRIC ARGEMI ARCHITECTE, GENÈVE

Collaborateur:

Enric Argemi

PERRETEN & MILLERET SA, GENÈVE

Collaborateurs:

Julien Treleani, Jordi Argemi Carnicer

Le projet propose une implantation au Nord-Est, dans la partie supérieure de la parcelle. L'extension est créée par un nouveau volume posé perpendiculairement au bâtiment existant, offrant un angle protégé s'ouvrant vers le Sud-Est. Par cette disposition les éléments clés du site, tel le jardin thérapeutique, l'entrée principale supérieure et l'entrée inférieure secondaire sont maintenues. Il en résulte une articulation fine des raccords volumétriques entre l'existant et le neuf, avec une mise en valeur de l'entrée principale. Une entrée personnelle distincte est proposée depuis la place d'accueil.

La hall d'entrée se prolonge spatialement au travers de la cafétéria, se mettant en rapport avec le jardin. De part et d'autre de ce généreux espace public traversant sont disposées des locaux plus «internes» au fonctionnement de l'EMS. Les distributions verticales (existantes et neuves) se situent proche de l'entrée, avec un nouveau monte-lit accessible directement depuis l'extérieur.

Au rez-de-chaussée inférieur des simplifications du couloir existant sont prévues, mettant en rapport les circulations verticales et les accès aux locaux communs ou à la cuisine. Ces adaptions apparemment mineures sont faites à grands efforts, et ne semblent pas s'imposer. La cuisine est située à côté de l'entrée secondaire inférieure, proche de la salle polyvalente. Il en résulte des cheminements améliorés pour les résidents mais qui restent tout de même peu attractifs, pour un quotidien d'EMS. Il faudrait disposer la salle à manger au rez-de-chaussée supérieur, en rapport avec l'entrée.

Les unités de soins s'organisent par étage, autour du séjour commun situé dans l'articulation géométrique des deux ailes. Celui-ci offre une vue à l'Ouest sur le village de Chamoson. En relation directe se trouve le bureau des infirmières et les locaux annexes. La circulation dans les unités se caractérise par son système de «couloir en L» avec des espaces de rencontre aux extrémités. La partie nouvelle bénéficie d'un couloir en façade offrant une vue sur la zone d'entrée. Les chambres s'orientent quant à elles au Nord-Ouest avec une vue sur les montagnes.

Les interventions dans la partie existante sont relativement modestes, avec des adaptations ciblées sur les salles de bains des chambres. Par contre la modification de l'ascenseur et de la cage escalier pour être similaire à la nouvelle distribution verticale demande un effort très conséquent. Les reprises sur les façades restent très modestes et raisonnables.

Quant au langage architectural le projet ne recherche pas une expression unique, mais accepte la différence d'expression entre la partie existante et nouvelle. La nouvelle aile s'affiche comme un volume simple crépi, avec une construction classique massive, qui se caractérise par une perforation régulière des fenêtres. La façade est rythmée par des corniches horizontales à chaque étage. Il en résulte une modestie combinée avec la simplicité ordonnée tout à fait cohérente.

Le jury apprécie la justesse et la modestie de la proposition. Il s'agit d'un projet intelligent avec un fonctionnement convaincant au niveau des unités des soins. Par contre la répartition des fonctions publiques ne convainc pas de la même manière. Les adaptations proposées sur le bâtiment existant semblent difficilement réalisables en accord avec le cadre budgétaire annoncé.

Un nouveau volume en béton armé est disposé contre le bâtiment existant. Ce choix permet le développement d'une solution simple et efficace pour héberger une partie du programme. Il permet en outre de favoriser le comportement parasismique de l'ensemble, minimisant les interventions requises. Les solutions structurales pour l'extension ont été développées avec soin et sont convaincantes. Il est toutefois trouvé que les interventions sur le bâtiment existant sont trop lourdes, notamment la démolition de la zone de la cage d'escalier actuelle, péjorant la faisabilité et coûts du projet.



ORDINATING ET MAY, AND A TON

La biblioner de (1986 Payer Pierre Oliver représente un représ dans l'environne, mantitaire et partité explinités offique de Discretair Content des pais cause du réprésité d'intrafficie d'une orientation Soul et d'un resprésique permente sur

La propri d'extension de l'EME potout le pomitantes d'un opiume de forme del, de francissant du satement années, partiere d'une con aventageme et depri-nité de la promité, La nacional, hébrand autheté à l'autheté nur hous les dissons et conque du présentes sustème d'électionnées au cetal-é.

Ca pell pris permet d'aplicaire la surface table et de rédulte l'Impact claux du columns de l'emission députe la rue et depute le profet transpelatique ; se demiser est présent dans l'éche son amplies.

La complicite du volume, son emplicament et la comescor precise avec le bé-timent activat generalment une autoritor cimple, discourriges et salumnelle, ague à comerci les coules et une bonne genton du charites;

An appropriate antible or that any present position year view through an information perfects or including the property of the control of the



Wage phones (MS)
Therefore is the France tree is married to 1990 from particular transportation and the first particular transportation and transportat

ARCHITETURE.

La fulliment à respectue an quatre arribés de series de 12 efectives au partici-dispà et de 13 d'ameritant sur triuges auphieurs. L'étage (que se les legismes du un sez comme déchiautre sel criscolles, les places es combine et se separan-cierent, le series à resuppe d'arbité, dressignament procés à passionité des accessances de divintaises des drévisions, es bouves au certre de l'arbité tarelle que le sels Tul et un parti silpoir pervisione prompétent les deux extérnites de (l'aire de découlier).

Quest' ou fina ougalitate se trouve la convivable plus prime communion, les la claire aliminatable et des sonns de la récisione . Il y a. se fini inférience partir indivince, apoquiquer la lescous les senses, o expelhe et le preparation non report. La recordina course et son application servir à part de la resigne et de cetture partir de la recordina plus des courses et son application servir à part de la resigne et de la require et de l'appendi polyalent atemants.

PACHOES

On this played to the restrict sell by criticiper as missed as contents insided. Data or seam, is project projects of brought in logical projects, and if harmonics in the bibliomed existent law discipline better entere 47 recovers ever desired in mass, do to information, splace at desir discontinents on provincial de resident unit resemble of the restriction of the desired projects discovers.

La Repaile ani composale d'un système d'installur primphistique ause finition en of Regions and configuration of all guidents of another properties along the confidence of regions of the confidence of









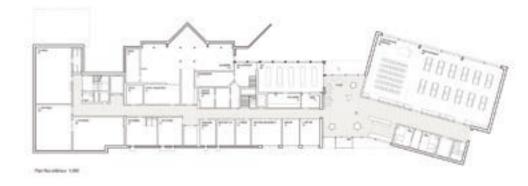


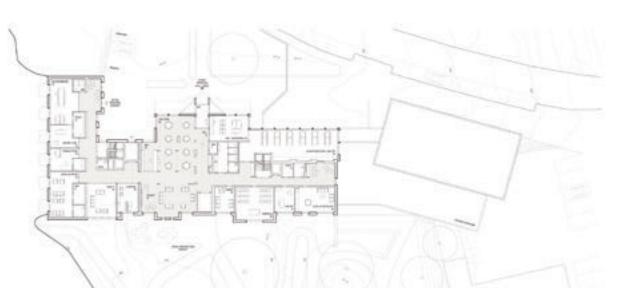


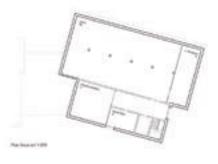












DEVELOPMENT DURABLE ET ENERGÉTIQUE

Le riscourse l'altreurs répond à less orients de fracts performance exempliques altre d'étre commons sun les en réguleur et à la comme de Maltre d'Ouveage.

Carte mulgarese nel elestración ropo condemient gallere à des opiulares fectivaques muse principalement par una description del muyeres, i, implantation et la compación de projet certi des répresent efficience à ces embarrinos.

La nation de ponatrutten implique égatement la malities et la conjunction de l'amanchies des appelle du décellappement durable et des technique CVSE, nous proposans d'agit serun deux pres peut attendés les deuxités (emandés).

Le chair des medienes qui excert altrise des litre regentiums de l'enveronment. Une attribut des proposatio par la methode des foliations de environdes sprince de même des quietes foliationes de status de contracte de la superiorie de fondit autorit une appropria multiprises perhapis anni la region d'organismes de fondit autorit une approprie multiprises perhapis anni la region d'organismes de l'entre autorit une approprie multiprises perhapis anni la

A os states do prigid univi enclutor en fisquite gontiscas en billos armá, comitirá la prin adelegada por confeserios convergios, mais una escala que apportante se entra appera primar de construir a l'Indepution d'una fisquite primar an o losse, alleda fiscultar l'impect de la politativación enser un respect positif un la gastion de charles.

La disettopement d'un connept el espécio a compresant l'applimisation de challende de trouble les mesures à previère en compres dess le clamate de la communitie. Les invandantes enformants, les l'expéritations et de perion. Le fout de l'utiliser de manière valorments les terrempes et à coloque. l'émapsis des la laboration d'une se les l'adisplancées en compile la multinoir de departe de committé dans laques fournique se touse et doit intégrance en maniers quantes.

doowount to severes

Le projet propose une approuhe reformalle et disponentique retent è une très grande compacté et un accelent race aufliceint de phantières.

L'application de l'assupation de lament and que l'assubilire mismisse per sertement une apparation confession du sitement perdent le chartes

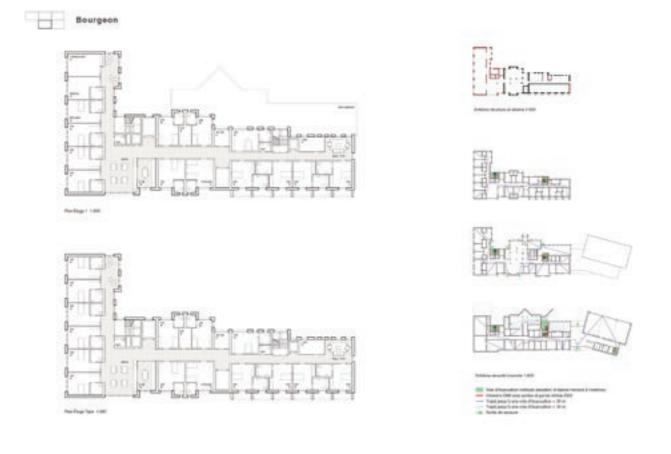
La returnal di constructiva, la superpuestion des chamiles cua troca les élagans, la presence des patres les froiques continues el alguese, unes que la répetituides distributio de façade accusent une coloculors rapide el un obserbe applicadad.

L'emparament d'utégique des requis de condation verticaus disment une régione prope d'efficier aux conhaîtes situaliçables d'assingués ains ligitaus comercies de els unes reponde.

Partnegme 120







Extension de l'EMS Foyer Pierre-Olivier

BINGSTURE FORTEURE ET PRINCIPES DE STABLISATION

L influence and stallade on fallow which fracilitizings, fact poor the mans spin poor to define. Lake discreptive ordinant on superposent and those the disagrangement and those the disagrangement and storage to the poor position of the companion of the companio

La followet anders, qui a subriptuleure transformations au 16 du temps, présente une structure proposes par des éléments porteurs très héléropines de pointe en proir de topos prégulaire.

Lors de la austituation de 2006, pluseure natures cel été mises en place afin d'assessir le comprohenni sponspar du bilitimes. La recorde extérnació el ses adults a residio, cel été comput en accord a est le lagrage de l'elementes de 2006, alle de aproximisjonne aux postes qui enchant misestes.

Galace au regione sciencio, e realista por le loureau GD Inglanere per 2006, con constatte que la estructura equiparta presente las previous en casa de destinación aces locas (ET-1-0.000es en 17 de 17-0.000es), puer de 30-000 resista con citato (ET-1-0.000es), en 17 de 17-0.000es), puer de 30-000 resista con citato (ET-1-0.000es), en 18-0.000es (ET-1-0.000es), puer de 30-000es (ET-1-0.000es), puer de 30-000es (ET-1-0.000es), puer de 30-000es, puer de 30-000es), puer de 30-000es, puer de 30-000

Prior paranté un comprésent homogéne de la totalé du bâtiment les resures solvantes confungaciones

- Revisionment de la cape d'exceller et d'accenteur existaire. I copie 1967 i con des beuspo de obsergement de l'accenteur effe de disposer d'un region de problementament but au contra de la altrocture.

Ambinoment du mur biller amis de la legade file (mo 66 de sept 1991), este des bress de calcone précentation filer des escore bedynames, ce mur Fia pas des enforces en 2001 dons qu'il représents, pour les paullers et ses dimensions, au déliment les reportemis pour le componement de balliment

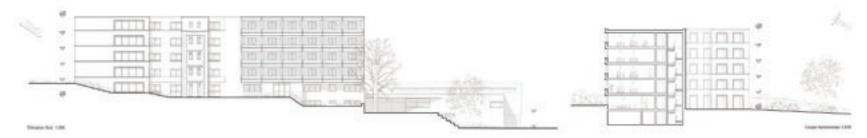
Publishment atalogous dis numeur referits en billion anné de la numera extravian. Les mors dels experiences et de discusse afin de perete un componente symmétres encl. Se corps exclairs

La rouvelle dels en belon anné aut algrée et les à la date en beton anné exetante assurert la contracté funcionique estre les différentes coign du fablicant. Cette contracte general helle déginageme de l'ansentes (1906 + 1905 + 1905)

CONCEPT OF RECURRIT INCENDE

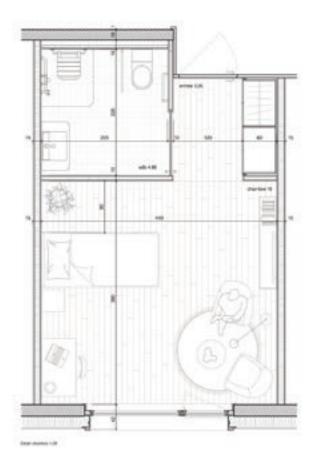
La monagé de abrarla insenda prisonique l'éconodion serticale se fices par des notaine d'assaine d'antiquement places se le plan, un essaine se titure d'anni secondre antiques et un essaine destribution, un resultant forme afri de repondre sur nomme en répues. Des deux replace d'anniel un

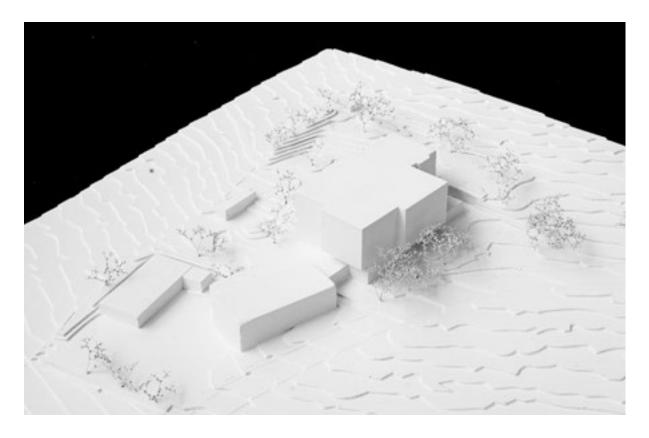
La distance que roba d'évacuation revinaire ou sorties de abrous est intélénage à DI de républic les les indicas principais de bibliosé, de su pervisi de les comparties autories soit d'évacuation homolones. Les viens de fabre part donn constituée par des vales d'élecutation verticates et par des portes de lactures de partir plus parties vales d'élecutation verticates et par des portes de lactures de partir plus parties (minima).











N°23 **GREG** 3^E RANG / 3^E PRIX

ÉVÉQUOZ FERREIRA ARCHITECTES, SION

Collaborateurs:

Isabelle Évéquoz, Nuno Ferreira, Gilian Sabatier, Daniela Andrade, Jonas Chauvet Alexandre Rouiller

LBI LATTION BRUCHEZ INGENIEURS SA, MURAZ

Collaborateurs:

Eric Lattion, Pierre Bruchez, Garry Francey

L'agrandissement du foyer «Pierre-Olivier» prend la forme d'une aile accolée en façade Est pour former un ensemble, offrant une façade ouverte sur la route de Champlan, favorisant une nouvelle image de l'EMS. La volumétrie proposée reste compacte, avec des décrochés articulant la morphologie de manière sensible, pour une intégration intéressante dans le site. Le jardin n'est pas impacté.

Dans l'objectif de clarifier les entrées du foyer, le rez inférieur devient le niveau de référence des espaces communautaires. L'accès inférieur devient la nouvelle entrée des résidents et des visiteurs, articulant les différentes fonctions de la «place du village». Une cafétéria donnant accès aux circulations verticales est aménagée dans le socle. La salle multifonctions abrite les espaces communautaires du programme. Le rez supérieur devient un étage de service, un étage tampon entre la «place du village» et les unités de vie. Il reçoit la cuisine et son accès livraison, avec un éloignement fonctionnel problématique de la salle-à-manger.

Pour l'étage type, le volume accolé permet la mise en place d'un couloir en boucle autour d'un noyau dédoublé de services et circulations verticales. La largeur du couloir existant, jugée trop exigüe, est reproduite pour la nouvelle partie, péjorant la qualité du système distributif. Les espaces de «séjour commun» d'étage, placés aux changements de direction du couloir, offrent des échappées sur le paysage. Ils sont perçus comme une dilatation de l'espace de distribution sans offrir les qualités d'un séjour séparé des accès aux chambres. Les chambres du bâtiment existant sont réorganisées de manière rationnelle, sans impacter la structure porteuse, avec l'aménagement des sanitaires dos à dos occupant une trame sur trois.

La conception accolée de l'agrandissement engendre des interventions importantes aux rez inférieurs et supérieurs, ainsi qu'aux étages, malgré une structure bois proposée pour les niveaux d'habitat.

Le jury apprécie la compacité du projet, il regrette toutefois l'exiguïté de la circulation en boucle. Il remet en question le parti pris d'une entrée unique au rez inférieur, avec une terrasse étendue encaissée, sans dégagement visuel sur le vignoble. Le langage

architectural est ressenti trop contrasté, sans chercher à dialoguer avec l'existant. Les nuisances durant la période de chantier péjorent fortement le fonctionnement de l'EMS.

Le projet est jugé en dessus de la cible budgétaire du fait des reprises importantes des niveaux inférieurs.

Ce projet propose un agrandissement latéral du bâtiment par la construction d'une structure en béton pour les niveaux inférieurs et entièrement en bois pour les niveaux supérieurs. La matérialité en béton permet un raccord simple à la structure existante, mais le jury s'interroge sur la pertinence de la structure seulement en bois (sans surépaisseur en béton) pour assurer un comportement monolithique de l'ensemble.





is typ party data at implant or as party 'arm' do can de digetter de la faceto. A fallacer design de algorito-er tolor aer a plant de retire, le cape de between prospet antique or regardo propriét alemant, que contra de comme d'une de prospetent au

is type at months in different cape to believe to complete the law of the cape of the cape

to people defension propose to relative continual defensive content about 15 kg, order assertion according to the proposed part part by large confined to care on it is possible people and appropriate to the proposed people and appropriate people approp

The complete in public in his section in a gent or in such that each in the complete in a contract of the contract of product improvement in contract or for the description in the contract of the contract o

is performent in type in between pringel or in all polyapolars drawn's assumptions on parell in fractions with distance is made above to TSE of those area or some parelles of the content of the content

is popriference establicios hackes de depictor in hackes mod à 1767 e de quite con agent au philinière qui conside esté or pripri a recebbio di co considé dipartir d'agrant arquet transpir l'accept establicité de

oth-mark-one descrip our integers before, for this subject of the factor of another descripts, at factor is offered to pulls up you are assessed

in part region in regions and in factor line as properly also factor in some to handle provide an involvement as one of the contract to other the baselon broth and contract as one consequence.

don ha tigge ngallean, it pays fligens it clarates per tigge sells, don't debte (file i clarates as more 4. In clarates naturals can impotente, also planipes de cartigue cologrador, incidentes debte can apriment représent

in darker on creatings in neith Act is proposed in team often operated to before its creation in states, which, it proposed the partie to pursue its matter, or the total series or inputs or incomments.

gain is in their contract? pallows of reducents a forthwater th hore, in drove the cantactor of thick to cold orders, are prilibitation ingeriors or critic or profit, tiles at architectures per incession a part i, record in figs.

is the religion of projet to an offsalen facility to range of signify december on subpractic first general dealth annulus on afficially contact on full contact in the facility against agreen permanent against all distributions a facility.

is graph point to contraction flue cases make between possibles to expect the procession and IFO, to ope discular account of failth for each in Fings place is in conditional cases for

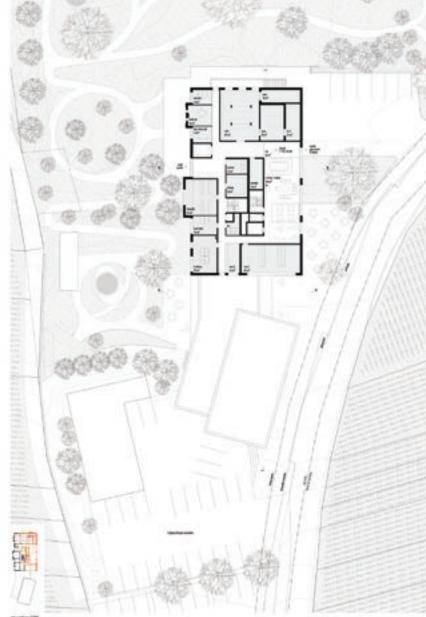
in these or Three in the in the herical acceptable has been but at a in the latest because, are particular, and in loss upon with a true of a furnishment, passed also for prough theses.

SHOP FRANCE

to the deals offered in the part of definition retains and in this and, it appears the part of the par

in different parts de latent-vector el laporitoriest finance as oul prime de partir le se propisique, le semino regular de librative estipare de labora en quella com-cera di rechet a monte, regularent monationes in indicate de semino partir, ano regularent de seminos delesantes as un displacado efficie se en el Prim compar de la popularizaria el late, file figu, se displacado efficie se en el Prim compar de la popularizaria el late, file figu, se displacado efficie de labora de la popularizaria el late, file figu, se displacado efficie de labora de

which region protections make, if which use in the in-TMC or and particular shifted below the finite of the transfer in the particular and the finite in the particular and the finite content in the particular and the finite content in the particular particular and the finite particular and



General St. Ferritore Guire

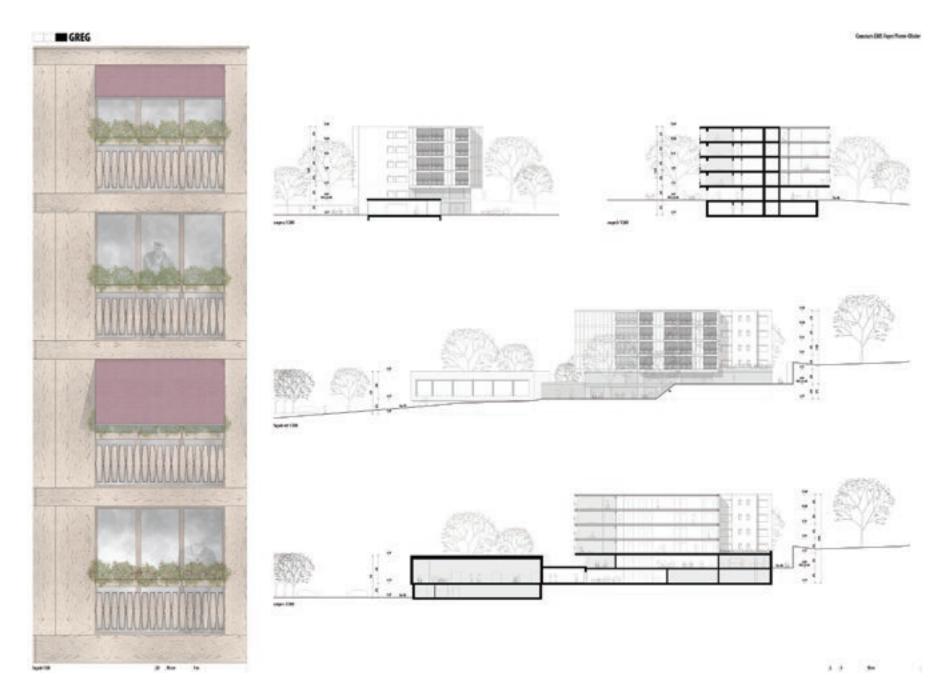
30

Auto 188

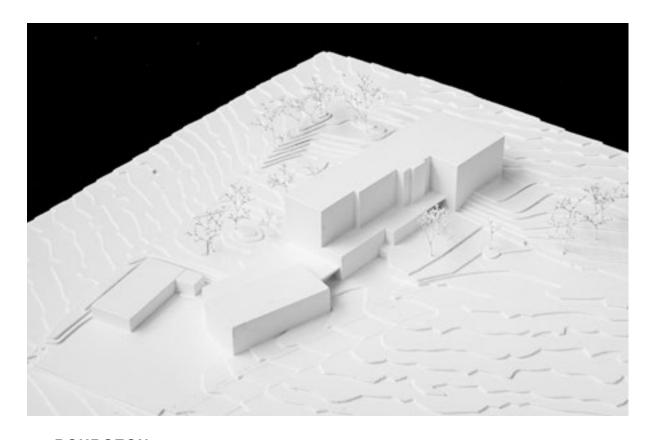
1 9 80



N°23 **GREG**



N°23 **GREG**



N°24 BOURGEON

4^E RANG / 4^E PRIX

LATELTIN MONNERAT ARCHITECTES SA, FRIBOURG

Collaborateurs:

Jean-François Monnerat, Pascal Pauchard, Roberto Ferrara

BRUNNY INGÉNIEUR CONSEIL SARL, FRIBOURG

Collaborateur:

Tobie Brunny

Le projet se caractérise par l'implantation d'un volume compact et carré au Nord-Est de la parcelle. Le nouveau volume prolonge la façade Sud-Ouest, sans marquer d'articulation avec l'existant. Côté Nord-Est le volume est clairement décalé d'une trame de chambres. La position de l'extension consolide l'entrée principale au rez-dechaussée supérieur et permet le maintien du jardin thérapeutique dans son intégralité. La terrasse de la cafétéria nécessite néanmoins une adaptation du terrain. Le projet maintient l'entrée inférieure comme accès secondaire.

Le hall d'entrée se prolonge vers la cafétéria et le jardin. Le secrétariat est disposé logiquement en relation directe avec l'entrée. Dans la partie existante se trouvent les salles de réunions, la chapelle, la salle de mobilisation etc. L'extension accueille la cuisine et le café. La transition entre la partie existante et neuve n'est pas «visible» dans l'organisation du rez supérieur, malgré la présence d'un mur mitoyen dans les étages supérieurs.

La cuisine serait idéalement positionnée si l'espace salle-à-manger était situé au même étage. Malheureusement celui-ci se retrouve très éloigné, dans la salle multifonction au rez-de-chaussée inférieur. Malgré son positionnement la cuisine ne bénéficie pas d'une vue directe vers l'extérieur et prend la lumière naturelle via un saut-de-loup. La nouvelle circulation verticale avec l'escalier accessible depuis le hall d'entrée est bien située, par contre la position des nouveaux ascenseurs et monte-lit avec les portes donnant directement dans la cafétéria n'est pas idéale.

Au rez-de-chaussée inférieur sont disposés des bureaux et les locaux de soins. Pour en améliorer l'accessibilité les auteurs proposent la suppression de plusieurs murs, ce qui pose la question de la profondeur de l'intervention et du coût lié à ce changement (mineur ?).

Aux étages, contrairement au rez-de-chaussée, le raccord entre existant et neuf est très marqué. L'extension propose un dispositif avec un «noyau» de locaux de service séparant la partie chambres de la partie séjour, qui se démarque clairement de l'organisation avec un couloir central pour la partie

existante. Il en résulte une impression de «collage» des deux principes pas très bien accordé.

Le noyau central avec les services offre la possibilité aux résidents de déambuler agréablement dans la partie de l'extension. Par contre le manque de relations visuelles vers l'extérieur et d'apport de lumière naturelle, réduit fortement l'attractivité de la circulation. Les bureaux du personnel soignant sont bien situés, proche des séjours d'unités positionnés dans l'angle S-O offrant un beau rapport avec le village de Chamoson.

Les cheminements autant des résidents que des collaborateurs sont bien pensés sur les étages des unités. Les relations fonctionnelles entre les unités, la salle à manger et la cuisine ne semblent pas garantir une efficience dans le quotidien de l'EMS.

Dans la partie existante, les interventions se limitent au strict minimum, tant pour les chambres que pour les façades. L'extension est contenue dans un volume très simple, avec une construction massive et une isolation périphérique crépie. La répétition systématique du même module de fenêtres, renforcé par l'absence de socle donne une expression de façade abstraite. Les ouvertures quant à elles sont soulignées par des embrasures en pierre artificielles, tel des grands cadres de tableaux.

Aux yeux du jury le projet manque un peu d'équilibre et de fluidité entre la partie existante et son extension. Son expression très abstraite renforce cette très forte fracture entre les deux parties, sans réussir à les «réconcilier» entre elles.

Le projet propose la construction d'un nouveau volume en béton armé. La solution proposée est efficace et correctement implémentée, permettant d'accroître la performance parasismique de la construction existante. Les détails proposés sont en général raisonnables, nécessitant seulement de clarifications dans la zone d'entrée.

Dissessing Chickey Facts Date



133 m

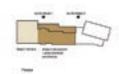












Duals princed billis as miles: Bis vignes, Le Paper Esmuell Perre Obres tendres des deuts passage exceptioners: State à present et ellings de Champeur. Pictures de la participation de la participation de la edite de Pilons, offre des ponts de ver unique, que encuenciere, sem priva-acionemento estima el bier autorique. As presonnesses, sem priva-acionemento estima el bier autorique. Del priva per la priva-pacione de la bereilla ellipse, las espaces oridotrares explinent un sectionad financiario el de Battor.

Fort and technique

Exergence dans adjunction de dimensions residentes situate au moi fouvel, de parmetre construction, formanie autigns le part de consolute no verside colorate on formant un exercité consolute la colorate pagades de presume traction ses quaters paragraperes dures. La miscella communication se view de subtre logique de syntéme crisiment du Expir, extinté qui le traduit par une notimente d'unité souait a mentionne de la miscella colorate par une notimente d'unité souait a mentionne de la miscella qui le traduit par une notimente d'unité souait à mentionne de la miscella qui le traduit par une notimente d'unité souait à mentionne de la miscella que le traduit par une notimente d'unité souait à mentionne de la miscella que le traduit par une notimente d'unité souait à mentionne de la miscella des la miscella de la miscella del miscella de la miscella del miscella de la miscella del miscella de la miscella del miscella del

Type, Monte de l'application.

Comme une gardin relation qui dimmert au militu s'un jurdin 70% monte aux caracters accueillent et teauvant, fout en conservant au militus de della acc

Subject to demands thereinto place to calculate does charger, the strapes on autoposmic electrics do do do ${\rm H.i.}$ To writte, proor on total do 15 characteris samples at 1-characteris studies.

Le plue être Crayes se-lamacrome par une situatation flusie en disciniumnes, extract la passibilité de criminone facilitéeen. Chincies ouver discribuser les alaumbres déniers une marie intérieure en bouche envirée par être users affilierrection et par être satisséablimes apresins avec des fautures.

Connection directorment at a rundle information, les sejours d'élage cherchant. le turnire de l'après-rois et reproteré ses le village de Dumoson, tarelle, que les charitons, sinéres dans une jone moine fréquentes, dominées à los se charitons à bosters du multe.

Le morde chauson file parise de l'ougair fotocet de l'ospissament de tettings an compa session discriptio, comeune, asse qui la exuella-ciament-train discountificamentationides. La projet disdession delle lissoppier de che file la signapore dividere et de chief trainbassion d'un visible expans discripti, tand d'institutur delle discountered d'un visible expans discripti, tand d'institutur delle

dane fraddisserved des withdes expans dissional. Indi de intermeut qu'il fuebroix. Le sorbicilet enque un estricités set les flux ne embre d'en sorbic, elles qu'un regard mes fraquer confinale. Ce devince, prise à se recent exchiquation, long le jactin l'incepantique de alternat alfanomies pers une formassi expansió se part. Per la compansión de alternat alfanomies pers une formas l'imposit de part. Per la compansión de alternat alfanomies pers une formas l'imposit de part. Per la compansión de sorbital de la compansión de commis-sión de la final de la compansión de la c

As its inferiour, on masor its expanse de service, les bumaus des refereirre et des animalmes. Alle de popular beneficier de forlainage naturel et élune nue sur fressimes, tout les bumaux trassent sus place dans le section except expensions per Propert de proples gérialrie.

Construction of materiality

permission control bilinocomes.

The attending participative pains gonder a la question de francispo et a fattivación tratemique de abitmens, alto distributivos for elaborato Trimego en apricipato que acomposible que propuesta des acomposible que registrato que despuésa de la conficiente de la registrato de registrato de la registrato de la registrato de registrato de la regist

time finition on ontp mideral a 3 country, appliques a financial et au-balliment existant les de santenessine, assure un tratament transgere des façades anni que fiche santains restanche, per cadres des finalitées en bour eratal offices who ambients challed each a Endertour, handle que le façade est percello que fotfor observe de representamentale coulour brouge.

Facusticities 1,200

Committee de 1070; fours Plans-Strate Per no. 1000 (5)

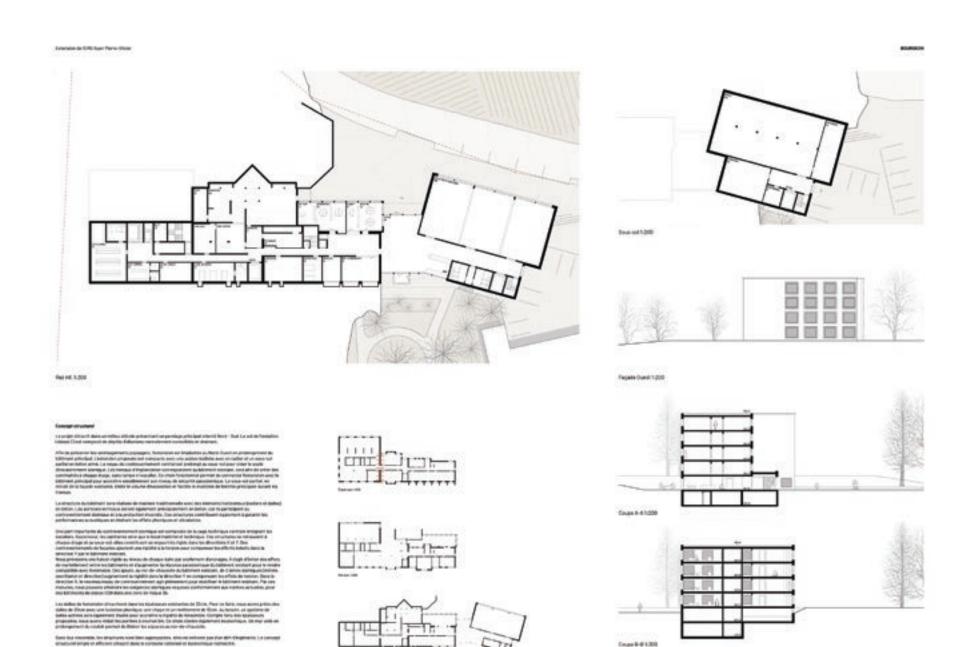
199

37

Facade Stud 1/200







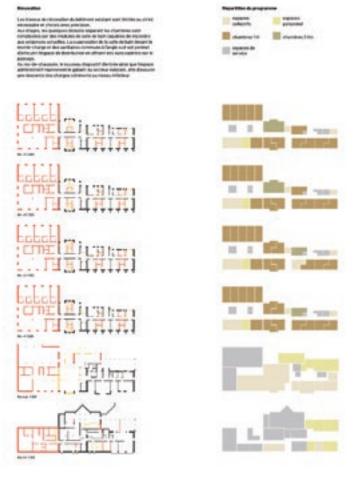
39

THE

I a respire to tentrical of an abayilable year disputs the malitative solve in planaps at the province the response.

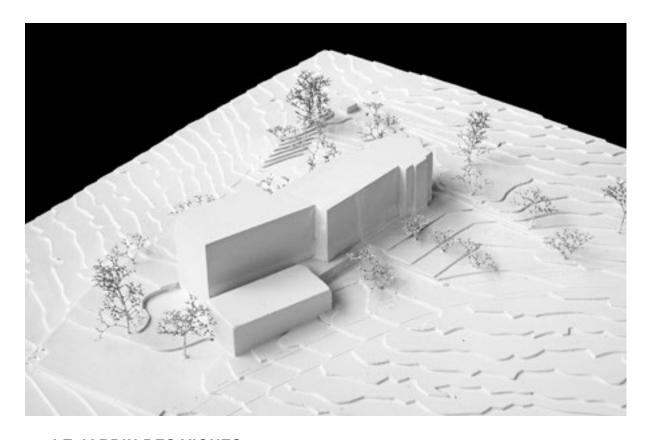
Sometime of Children's Name (Name)





40

Diamons 120



N°17 LE JARDIN DES VIGNES

5^E RANG / 5^E PRIX

GASSER SIGGEN ARCHITECTES SA, SIERRE

Collaborateurs:

Romain Gasser, Jessy Alvarez, Samuel Siggen, Luis Resende

EDITECH SA, AYENT

Collaborateurs:

Sehaqui Hamza, Chavaudra Lydia, Ravaioli Camilo, Dessimoz Olivier, Stamm Elia, Wehrli Dominique, Aymon Philippe, Sewer Christelle, Dumoulin Leila, Aymon Guillaume, Ryser Bastien, Solioz Thomas

Le projet prolonge la volumétrie de l'ensemble du bâti actuel à l'aval, profitant du dégagement sur la vallée du Rhône. Il s'organise sur six niveaux en relation avec ceux existants, soit un rez inférieur, un rez supérieur et quatre niveaux de chambres. Il s'approprie l'entrée de la salle multi-activités au rez inférieur, en fait l'entrée principale et recentre les activités jour des résidents, cafétéria, restaurant pensionnaires, cuisine et l'espace d'accueil extérieur.

Le hall d'entrée-réception, centre d'articulation, a peu d'emphase. La direction et l'administration sont dispersées, au rez supérieur. La cafétéria s'ouvre sur une terrasse et le jardin thérapeutique au sud-ouest, cependant sa vue vers le nord-est, haut de la vallée du Rhône est fermée par l'escalier d'accès aux étages existants et par le lieu de recueillement. La terrasse nord-est est encaissée et réduit à néant la vue sur la plaine, contrairement à celle supérieure.

La distribution verticale est assumée par deux escaliers et ascenseurs relativement proches desservant les parties existantes et nouvelles. Les fonctions «jour» du home sont en liaison directes avec les activités et les étages des chambres. Les accès aux chambres des unités d'étages ont des changements de direction peu confortables.

La partie nouvelle est rationnelle et présente des avantages économiques. Les transformations dans les parties existantes sont relativement importantes, générées par la prolongation des chambres et le déplacement de l'escalier. Ces interventions engendrent également la création de nouvelles façades.

Les aménagements extérieurs préservent le jardin thérapeutique. Le nouveau mur de soutènement entre les terrasses nord-est à l'avantage d'augmenter celle de l'entrée principale au détriment de celle supérieure. La création du parking pour le personnel s'écarte de la solution globale. L'accès personnel est cependant apprécié.

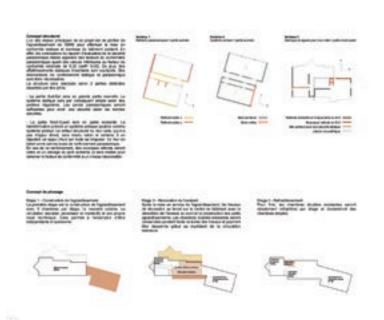
En conclusion, le concept est appréciable, mais les effets engendrés ne satisfont pas totalement les besoins de l'utilisateur.

Dans cette proposition, un nouveau bâtiment en béton armé est construit, aidant au comportement parasismique de l'ensemble grâce au monolithisme de la construction finale. Les solutions proposées pour la nouvelle partie sont rationnelles et de qualité, soignant les détails et coûts. Au sujet des interventions dans la structure existante, elles sont relativement lourdes et associées à un coût important.

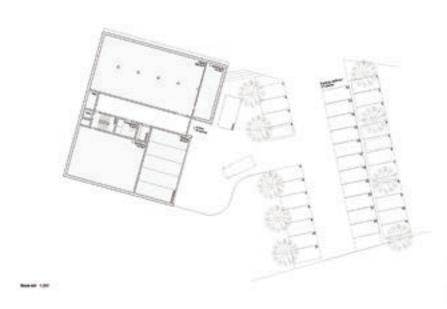
44

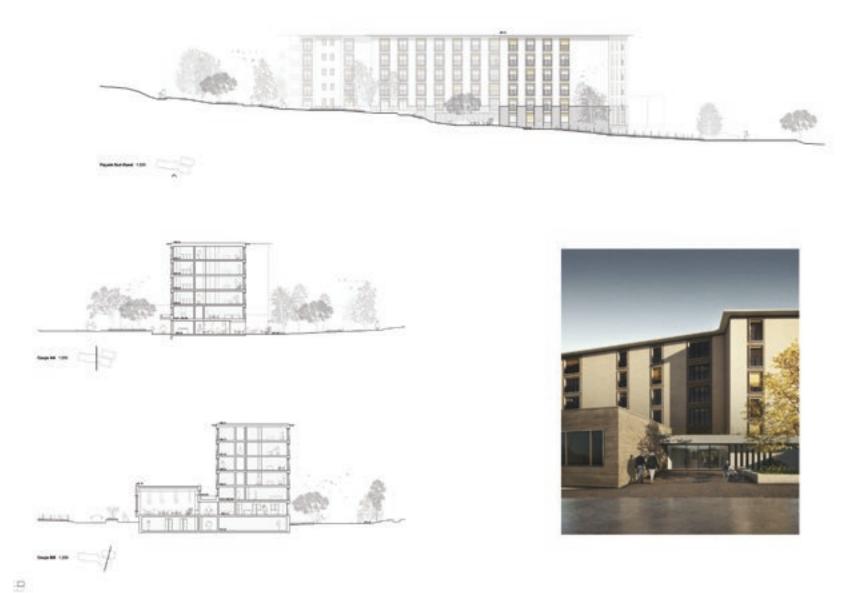
LE JARDIN DES VIGNES





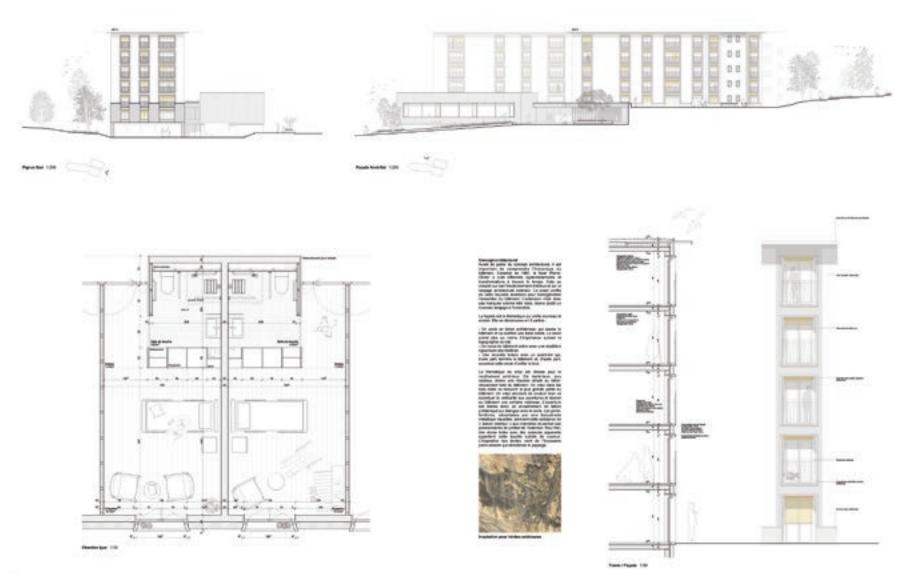






N°17 LE JARDIN DES VIGNES

LE JARDIN DES VIGNES



47

D



N°04 TRAIT D'UNION

6^E RANG / 6^E PRIX

ACTESCOLLECTIFS ARCHITECTES & GERARD DISNER, SIERRE ET ST-PIERRE-DE-CLAGES

Collaborateurs:

Ambroise Bonvin, Pierre-Antoine Masserey, Gérard Disner, Raphaël Mottier, Alessandra Lesma, Angel Fischer, Bertrand Coppey, Nathalie Lengen

BGI SA INGÉNIEURS CIVILS, AIGLE

Collaborateurs:

Jörg Meyer, Dominique Géhin

Le projet propose d'implanter l'extension en aval du corps principal existant, côté vallée du Rhône. Le volume proposé est lié à l'existant par un élément d'articulation et de dilatation. L'ensemble s'organise sur six niveaux, soit un rez-inférieur, un rez-supérieur et quatre niveaux de chambres. L'entrée principale du home est déplacée au rez-inférieur en relation avec la salle multi-activités, cafétéria, salle à manger pensionnaires, cuisine.

Le hall d'entrée sur deux hauteurs d'étage prolonge la cafétéria vers l'espace extérieur, accueil et terrasse. Cependant sa vue vers le sud-ouest et le jardin thérapeutique, est fermée par les locaux de services et bureaux. La direction et l'administration sont réparties au rez supérieur. La terrasse nord-est est encaissée ne profitant pas de la vue sur la plaine.

La distribution verticale est assumée par l'escalier et l'ascenseur existants et nouveaux pour les parties projetées. La liaison entre les activités et les chambres d'étages est appréciée. Dans les unités d'étages, les circulations linéaires bénéficient de dilatations, petits salons. Les séjours d'étages ont leur fonctionnalité perturbée par les passages de service et des pensionnaires.

La partie nouvelle est rationnelle. Les transformations dans les parties existantes sont relativement importantes, générées par la nouvelle centralité des fonctions de jour.

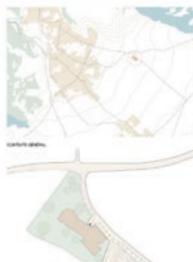
La structure et la matérialité des façades en béton est une solution clairvoyante.

Les aménagements extérieurs et la suppression des places de parcs amont, accroissent le jardin thérapeutique. Le nouveau mur de soutènement entre les terrasses nord-est à l'avantage d'augmenter celle de l'entrée principale au détriment de celle supérieure. L'accès personnel est apprécié.

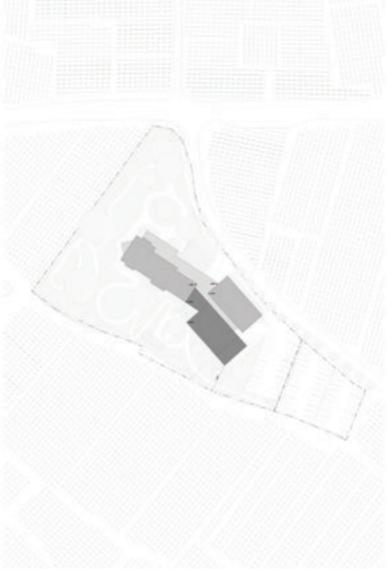
En conclusion, le concept est apprécié. La volumétrie nouvelle compose avec l'ancienne tout en dissociant les éléments. Le concept proposé est séduisant mais ne parvient pas à satisfaire pleinement les besoins de l'utilisateur.

Le projet propose la construction d'un nouveau bâtiment composé par deux corps et nécessite également des travaux dans la construction existante. Une solution en béton armé est proposée, ce qui est considéré pertinent et rationnel. Des synergies entre le bâtiment existant et le nouveau bâtiment résultent de cette approche, notamment au niveau parasismique. Certains éléments statiques nécessitent d'une consolidation ou optimisation, comme les passerelles entre les bâtiments. Il est en outre à relever que les coûts de la construction peuvent être relativement élevés, comme conséquence du grand volume bâti et certains choix techniques.





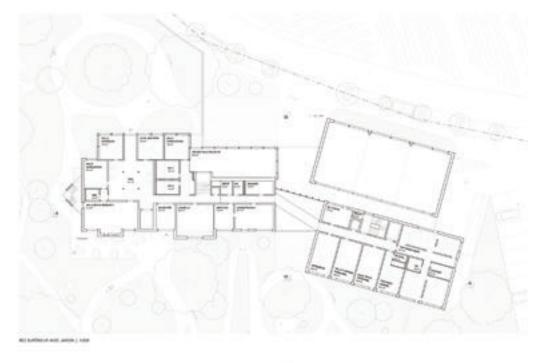
ACCES & ARRIVA



AGRANDISSEMENT DE L'EMS FOYER "PERFE-OLIVER" À CHAMOSON

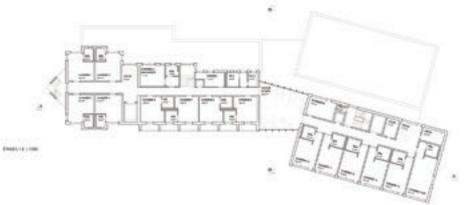


N°04 **TRAIT D'UNION**











AGRANDISSEMENT DE L'EMIS FOYER "PERFE-OLIVER" À CHAMOSON

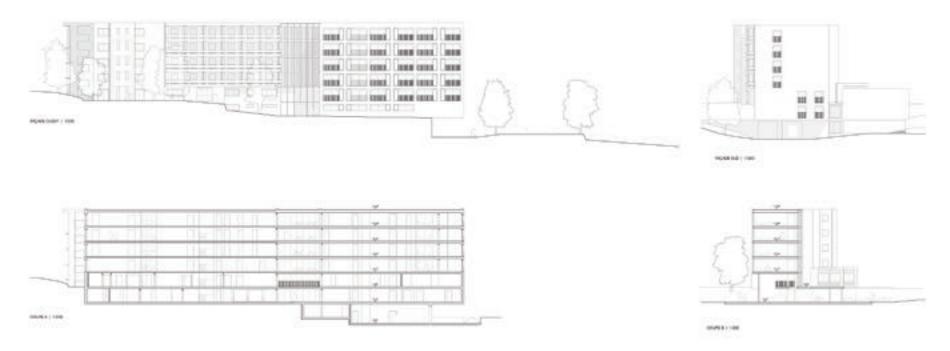
THAT D'UNON ()







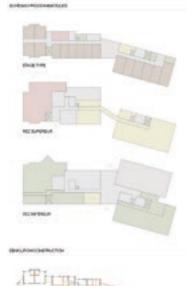
est in this service.

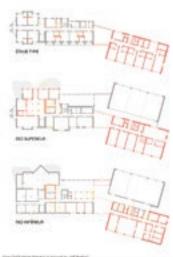


AGRINADISSEMENT DE L'EMS FOYER "PERFE-OLIVER" À CHAMOSON

TRAT DIUNON







54

moinwing

THE RESERVE

Les collens descourse à la comme d'écoules dispués de places depuis du désire de la fide de la principal de la contragal de la collega de la c

Table to dress

Discovered states a further during with continuous as become to continuous an excitation only the sections abstract to continuous results allowed the other place of the continuous and the region, the set approximation for the month's is to come the frequency and on these reference, in which which continued to garage due obtained print one for garagement pairs its consults classified or it and excitation.

CHARLES ACRES CONTRACTOR

As the important on channel had been attended to a legal and the final in the course of an extensive form of the course of the c

ULUM DESIGNATION

Late form to follow protect on ordinariest discharges only does delicted. So colors to represent to relate it contents don't be a facility against a content of the completion ordinaries are contents as colors. One whose is regarde, to lark do not could be taken again the feedback to be of extraction. It has not be flowed as offering problem of recognition and the feedback of the contents are the colors of the colors.

CHARLES W.

Las Andreas Command de Francis Commando Describiración (Albrica) (Companyo de Milleres Commando de Angles de Commando de Commando de Angles de Angles de Commando de Angles de Commando de

COMMENT OF REAL PROPERTY.

-

Las Marcallan (article descriptions des a député partier des de Mais espaises Las Marcallan (article) de proposat de fabrica d'article d'article de de califons

COMPACTOR NO VIEW

be consider professor borners as we consider industrials to you not or date

La reprise de la companya del la companya de la companya del la companya de la companya del la companya de la companya de la companya del la companya de la companya del la companya

METATRO PRINCIPACION

to distribution of house training profit on the distribution and success to provide the control of the distribution of the dis

payantife est that on one by take compay to ap a full tool

NA MICHAELE

If the region projects and other dates down more active and opposite to change and and an increasion. The first

Chan County - 5114 Chan County - 5114 Canas County - - - 12

Facus of replacement 12 date for replacement of the registration (date of principality) or provided

CONSTRUCTION OF

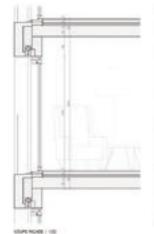
Name arrow pile del monagnerario acasar de funha de laperd passarriogas de 2000 prisario que la delimita culti trassitante a 100º altro principal institutira. Nacidad a companio de socios que las presidentes deliminas de socios par sella indicada sobre la major presentajas de 2010. Dischie altravellos el timos del allactuale de la sellación prisonalizario.

That introduce has it before incombined and deturn complete the function of the

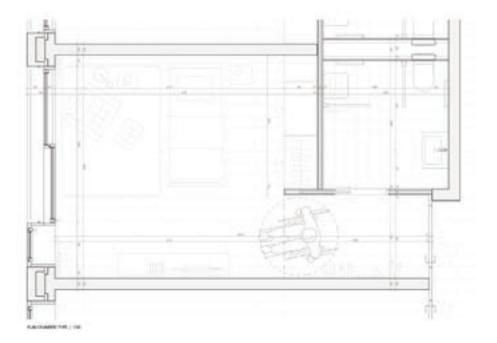
Can partie reput out time conduct to profession for the destroyment and an electricity can purpose the forest the profession for the destroyment to profession for the conduct to the destroyment to the conduct to the

The information and injustice prisons by these, excitations for what is had planted on managing the ray other and process of an one consistent deposits and process to manage assume. Shared where deaths care form of an early order other and an information depositions are assumed as in results. The paper of the studies are found to be to the

Commons, Edited and other interests in his price of Augment, the days deviage





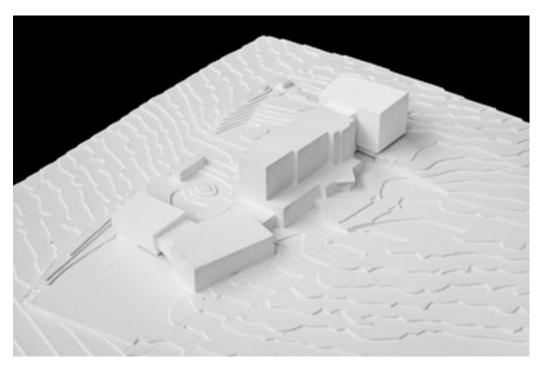


AGRINADISSEMENT DE L'EMIS FOYER "PERFE-OLIVER" À CHAMOSON

TRAIT DIVINON



PROJETS NON CLASSÉS



N°01 ENSIEME

WETTSTEIN ARCHITECTES SA, NYON

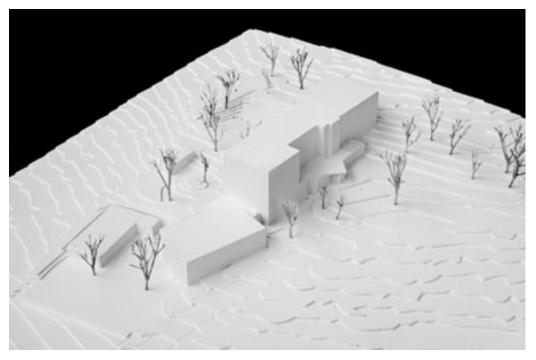
Collaborateurs:

Marcos Mota, Gaetan Wettstein, Marc Wettstein

FLK INGÉNIEURS CIVILS SÀRL, GLAND

Collaborateur:

Bastien Badan



N°02 JUSTINE, MARIA ET CAMILLE

BAUR KLOTT ARCHITEKTEN GMBH, BASEL

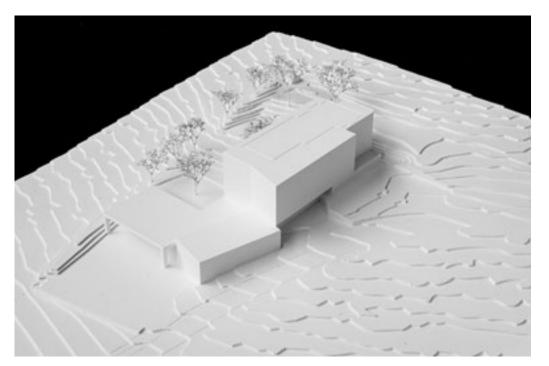
Collaborateurs:

Daniel Baur, Julia Klott

PROF. GUSTL LACHENMANN, VAHINGEN

Collaborateur:

Prof. Gustl Lachenmann



N°03 ENTOURAGE

FREI REZAKHANLOU SA, LAUSANNE

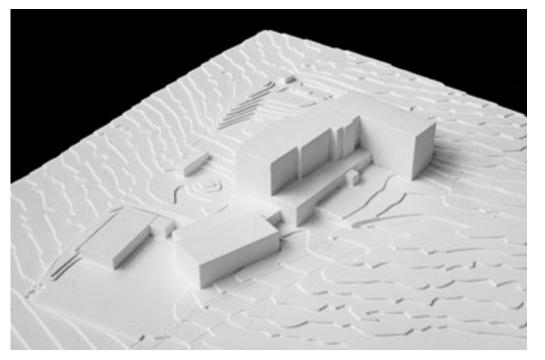
Collaborateurs:

Eric Frei, Kaveh Rezakhanlou, Joao Deus Ferreira, Ryan Maklouf, Javier Fueyo

KÄLIN & ASSOCIÉS SA, LAUSANNE

Collaborateur:

Jean-François Kälin



N°05 FRANKENWEENIE

FABIAN WIELAND ARCHITECTE EPFL, LAUSANNE

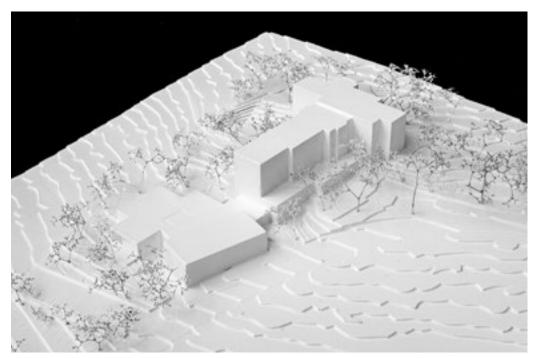
Collaborateur:

Fabian Wieland

WILLI INGÉNIEURS SA, MONTREUX

Collaborateurs:

Stéphane Ménerat, Hervé Berger



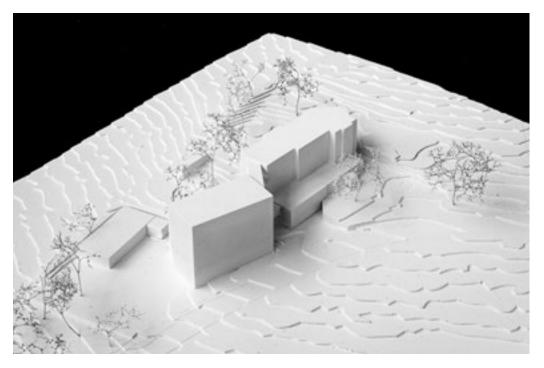
N°06 ANNE & CAMILLE

FOURNIER ET MACCAGNAN ARCHITECTES, BEX Collaborateurs:

Sandra Maccagnan, Pascal Fournier, Lucien Bourban, Julie Bovier, Amélie Cosandey

PIERRE KURMANN INGÉNIEUR CIVIL, MONTHEY Collaborateur:

Pierre Kurmann



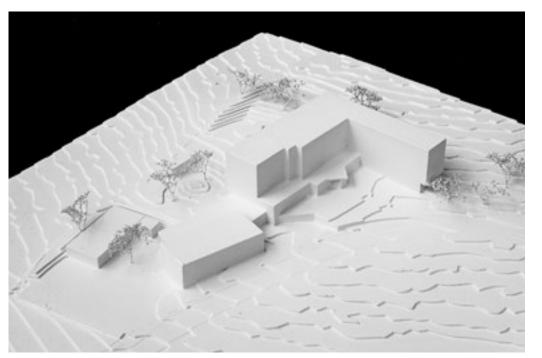
N°07 CONTRASTES

PETRU CEBAN, GENÈVE

Collaborateur:

Petru Ceban

NESH SÀRL, LANCY



N°08 TOUJOURS ENSEMBLE

MM&J ARCHITECTES ET ASSOCIÉS ET LUIS DE GREGORIO, SION

Collaborateurs:

Michael McCullough, Jospeh Cordonier, José Berbiela Bustamente, Luis de Gregorio Tomas, Maria del Carmen Marin Nogales

ALPATEC SA, MARTIGNY

Collaborateurs:

Alain Hugo, Jacques Formaz, Gabriel Morais, Sacha Broccard



N°09 MAC

JORDAN ARCHITECTES SA, VEVEY

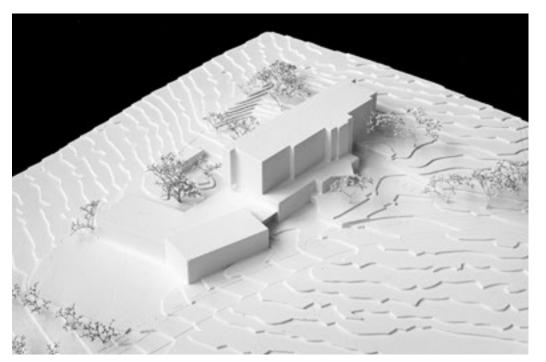
Collaborateurs:

David Jordan, Raphaël Perrinjaquet, Mathieu Cretton

PETIGNAT & CORDOBA, MONTREUX

Collaborateurs:

Cordoba Manuel, Overney Albin, Voirol Léonard, Devaud Benjamin



N°10 SOURCE VIVE

MEYER ARCHITECTURE, SION

Collaborateurs:

François Meyer, Camille Mabillard, Jonathan Mabillard, Maximiliano Rivera, Romain Roduit

JEREMY NUTIN INGÉNIEURIE + GÉOTECHNIQUE SÀRL, VEYSONNAZ

Collaborateur:

Jeremy Nuttin



N°11 SAMOU

MEMENTO ARCHITECTURE SÀRL / STUDIO V9 SÀRL, SION / BIENNE

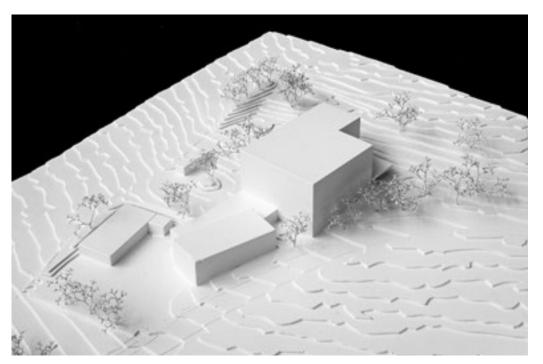
Collaborateurs:

Bob Morard, Tiago Feliciano, Tanguy Poffet, Bastien Jeandrevin, Samu Leppänen, Sacha Rouiller

IDEALP SA, SION

Collaborateur:

Evan Parvex



N°12 BARNEY GUMBLE

CHESEAUXREY ASSOCIÉS SA, SION

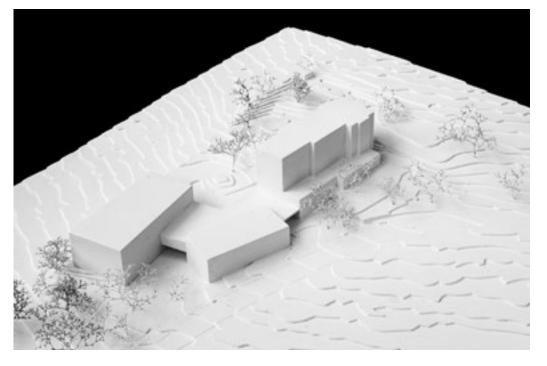
Collaborateurs:

Olivier Cheseaux, Sébastien Vitre, Dario Zimmermann, Emanuel Amaral, Alexandre Rey

CSD INGÉNIEURS SA, SION

Collaborateurs:

Nicolas Renggli, Christian Gaspoz



N°13 CHAM'S ISLAND

COMMUNAUTÉ D'ARCHITECTES VVP -VARONE VILLÉ ARCHITECTES SA / ERIC PAPON & PARTENAIRES SA, SION

Collaboratrices:

Pascal Varone, Serge Villé, Eric Papon Emilie Revaz, Virginie Morard, Vanessa Reynard

KBM ENGINEERS SAE, SION

Collaborateurs:

Jacques Fournier, Régis Marclay, Tor Lundström, Marlène Vouillamoz



N°15 JUDD

R2A ARCHITECTES, SION

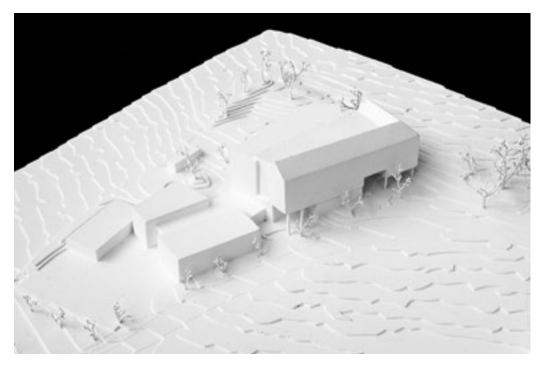
Collaborateurs:

Gregor Watson, Céline Seingre, Jérôme Rudaz, Renaud Rudaz

SD INGÉNIERIE DÉNÉRIAZ ET PARLONG SION SA, SION

Collaborateurs:

Xavier Mittaz, Grégory Morand, Frédéric Savioz, David Sassano



N°16 TANDEM À SIX DE GRU

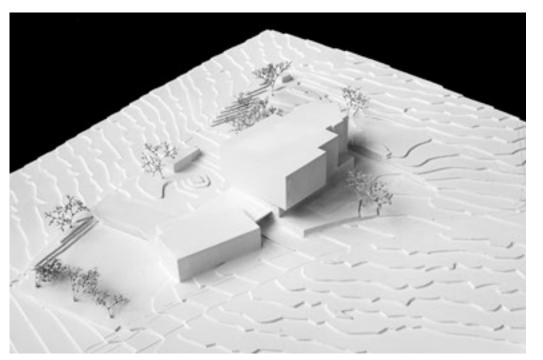
KOLLAGE ARCHITECTES SÀRL, BIEL BIENNE Collaborateurs:

Vladimira La Gennusa, Marco La Gennusa, Marco Tassa

BMANTEGANI & WYSSEIER SA, BIEL BIENNE

Collaborateur:

Fabian Hürzeler



N°18 SYMBIOSE

CW ARCHITECTES SA, SION

Collaborateurs:

Grégoire Wenger, Matteo Ricchi, Joël Loutan, Adis Ljajikj, Deborah Haslimann, Emilie Favre, Gabriel Aymon, Louis Coiffier, Fanny Zeltner, Geoffrey Rossier

CORDONIER & REY SA, SIERRE

Collaborateurs:

Yves Rey, Pierre-Cédric Cordonier, Grégoire Mudry



N°19 IRIS

DARE ARCHITECTES SÀRL, MARTIGNY

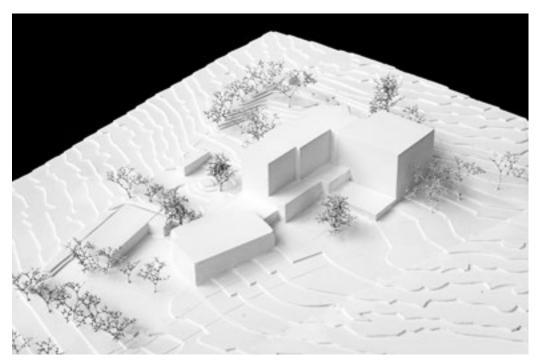
Collaborateurs:

Gras Alice, Bugaud Delphine

AMV MASSEREY & VOID SA, SION

Collaborateurs:

Voide Philippe, Moix Victorien, Yates Megan



N°20 LE SIX DE GRU

DVARCHITECTES & ASSOCIÉS SA, SION

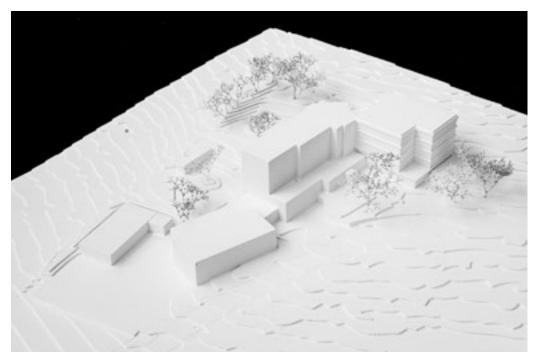
Collaborateurs:

Darbellay-Duss Anne-Line, Cotter Glenn, Hare Stefan, Zen Ruffinen Alan, Serra Montaña Anna, Fauchère Clémence, Praz Julien

SOLLERTIA GROUPE D'INGÉNIEURS, MONTHEY

Collaborateurs:

Brochellaz Lionel, Teixeira Ricardo, Gonçalves Jorge, Fürst Valentin, Tordeur Fabien, Vukovic Milisav, Avanthay Emmanuel



N°21 LES NOUVEAUX PLATEAUX

B29 SA, GENÈVE

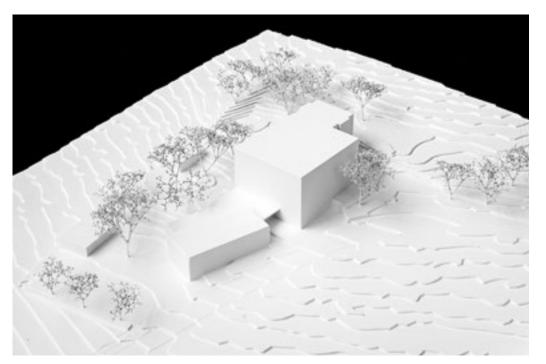
Collaborateurs:

Thomas Bergman, Marius Guillemot, Clémentine Fattal Daumeries, Kevin Billoudm Patrick Melis, Jean-Baptiste Geley

DE SAXO INGÉNIEURS SA, SION

Collaborateur:

Joseph Dussex



N°22 LE GRAND ARVIN

TRANSVERSAL ARCITECTES, LAUSANNE

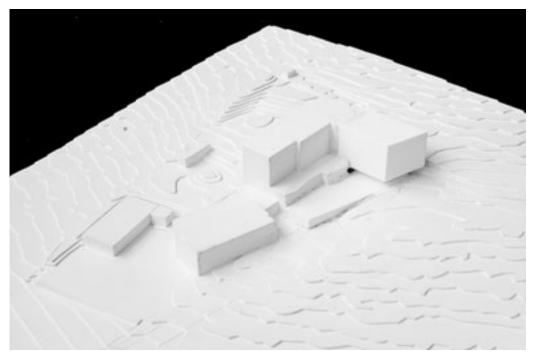
Collaborateurs:

Xavier Marlaire, Eléonore Ambroise

INGEA, LAUSANNE

Collaborateur:

Sébastien Corthay



N°25 SMARTHOME

LES ATLIERS D'ARCHITECTES SION SÀRL, SION

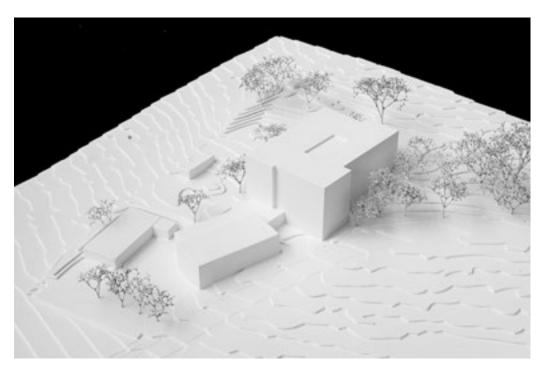
Collaborateur:

F. Quennoz

OU3 SA, THÔNEX

Collaborateurs:

Bernard Ott, John Wuest



N°26 PRINTEMPS, ÉTÉ, AUTOMNE, HIVER... ET PRINTEMPS

BATÏQ S.COOP. MADRID

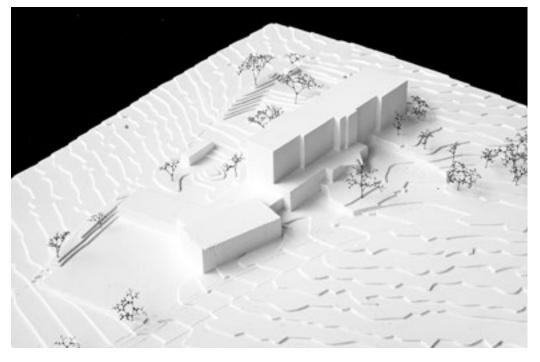
Collaborateurs:

Cristina Platero, Carlos Ostdlaza, Silvia Alvarez

SEGC INGÉNIEURS CONSEIL SA, FRIBOURG

Collaborateurs:

Romain Wicht, Déborah Pouly, Nicolas Bapst, Christophe Binder



N°27 LESS IS MORE

SARA GELIBTER ARCHITECTE INDÉPENDANT, BIEL/BIENNE

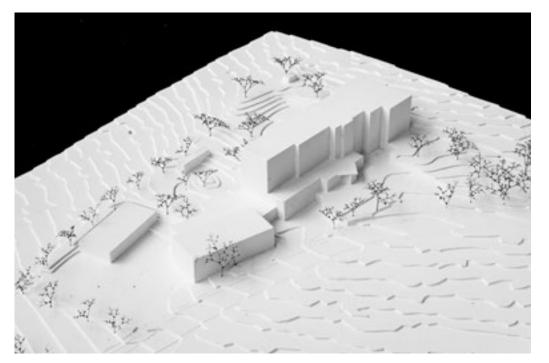
Collaborateurs:

Epp Kesküla Erard, Sara Gelibter

AFRY SUISSE SA, DELÉMONT

Collaborateur:

Sébastien Durieux



N°28 DANS LE JARDIN

SIEGRIST THEUBET ARCHITECTES SÀRL, BIEL/BIENNE

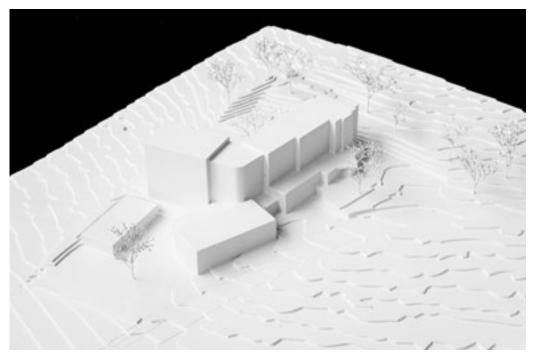
Collaborateurs:

Mariela Siegrist, Nadège Theubet, Jean-Loup Clément

WEL CONSULTING SARL, ORVIN

Collaborateurs:

Stéphane Beney, Fabrice Weber, Pedro Magdalena, Soares César, Pierre-Alain Reymond, Ahmed Al Gizaniz



N°29 SARMEÎN

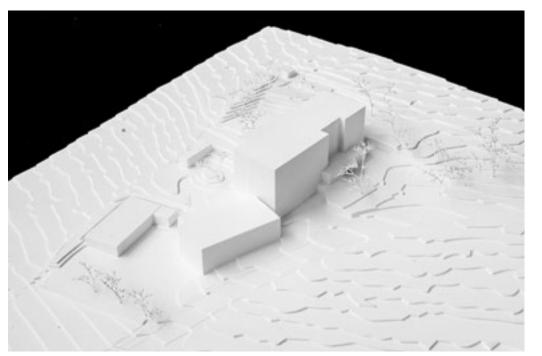
PIERRE MÉTRAILLER ARCHITECTE, ZÜRICH Collaborateur:

Pannatier Benjamin

MEYLAN INGÉRNIEURS SA, LAUSANNE

Collaborateurs:

Gregorin Ivan, Métrailler Laurent, Maschio Etienne



N°30 **IN**

EIDO ARCHIECTES SA, YVERDON-LES-BAINS

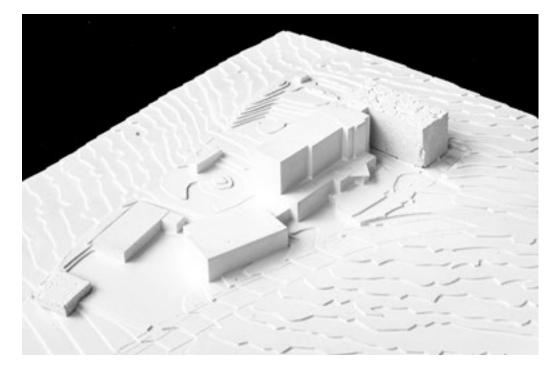
Collaborateurs:

David Eichenberger, Diogo Dos Santos, Gael Nicolet, Vanessa Delessert, Mylène Philipona

INGENI SA, FRIBOURG

Collaborateur:

Lionel Bussard



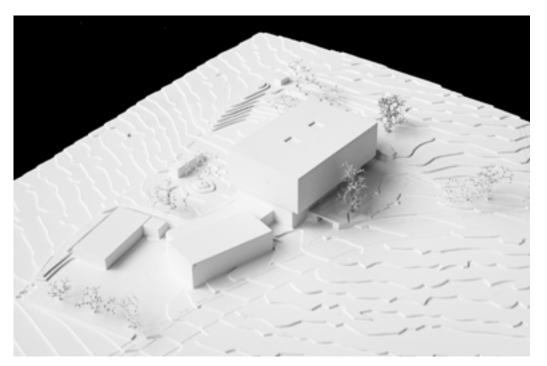
N°31 LE FLEUVE ET LA MONTAGNE

POPPY THEN FLOYD ARCHITECTE, LE BRASSUS

STRUCTURAME SÀRL, GENÈVE

Collaborateurs:

Luis Borges, Damien Dreier, Hugo Ribet, Guillaume Alliman



N°32 DU CEP A LA CIME

O&C ARCHITECTES SA, MONTHEY

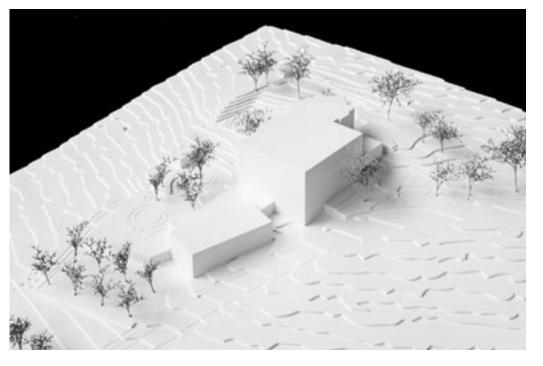
Collaborateurs:

Boukhechina Malik, Oliveira Bruno, Mullet Louise, Schürmann Matteo

NCO-ING SA, MONTHEY

Collaborateur:

Nicolas Corger



N°33 SAC À DOS

COMAMALA ISMAIL ARCHITECTES, DELÉMONT

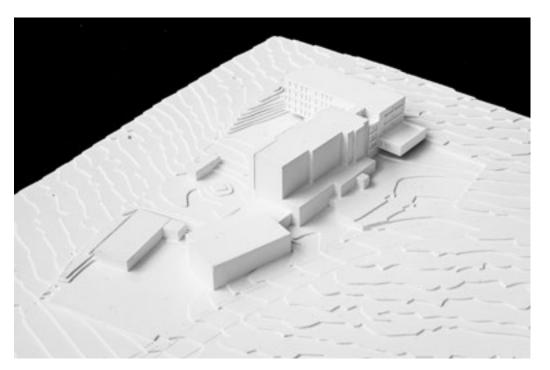
Collaborateurs:

André Mota, Laure Juillerat, Thibault Koulmey, Toufiq Ismail-Meyer, Diego Comamala

KURMANN CRETTON INGÉNIEURS, MONTHEY

Collaborateurs:

Alexandre Schmid, Roberto Peruzzi



N°35 GENIUS LOCI

TERRITORIO Y ARQUITECTURAS FOCHO, MADRID

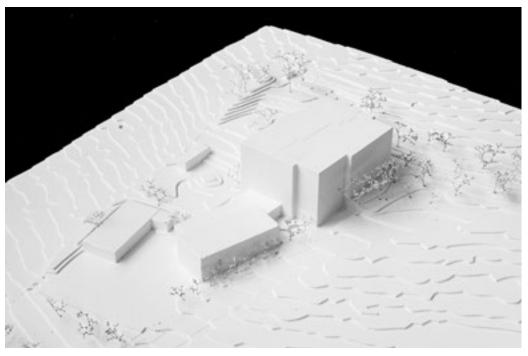
Collaborateurs:

Carlos Nogueira de Diego Jaime Corral, Silvia Arangüena, Leticia Quintana

KUNG ET ASSOCIÉS SA, ÉCHALLENS

Collaborateurs:

Marco Barragans, Cécile Marguerat, Arvid Sigstam, Jésus Sanchez



N°36 BOUSSOLE

DREIER FRENZEL SÀRL, LAUSANNE

Collaborateurs:

Yves Dreier, Eik Frenzel, Carlotta Boxebeld, Alex Burri

MAWI INGÉNIEURS CONSEILS SAL, LAUSANNE Collaborateur:

Jean Perez